

Occitanies

*De la route du sel à la Voie Royale :
Histoire de la vallée de la Roya*



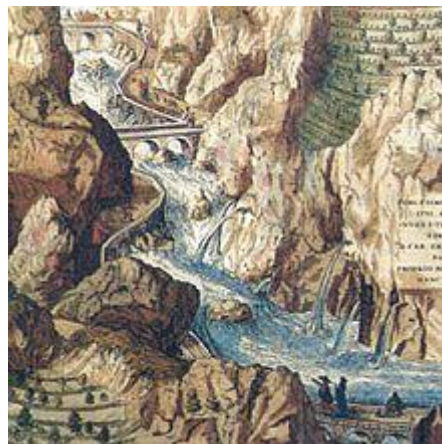
Nelly BRICOUT

20/12/2007

La ROYA

Histoire d'une vallée toujours convoitée : Enjeu politique ou Triomphe du Baroque ?

Introduction	3
I. Une géographique alpine	3
I.1. Gioffredo, le père de l'histoire niçoise	4
I.2. La Roya, voie de passage obligée entre Nice et Piémont.	5
I.3. Vies et peurs des populations montagnardes	7
II. La Roya, enjeu économique et politique	9
II.1. La formation du Comté de Nice	9
II.2. Le commerce du sel : monopole savoyard.	11
II.3. L'avènement de la route Royale	13
III. La floraison baroque des XVIIème et XVIIIème siècles	15
III.1. Le Baroque Niçois : un baroque urbain venu de Turin	15
III.2. la diffusion du baroque dans la vallée de la Roya	17
III.3. Un Baroque endémique en Roya	21
Conclusion	22
Annexes :	
Villages de Roya et Bévéra	24
Histoire de la Provence et du Royaume de France	27
Histoire du Comté de Nice	28
Histoire des vallées Roya et Bévéra	29
Histoire de la Maison de Savoie	30
Carte du relief des Alpes Maritimes	33
Bibliographie	34



Introduction

Cette année, la ville de Nice présente sa candidature de Capitale européenne de la culture pour 2013. Les grands thèmes retenus sont la lumière, le rivage et **l'esprit du baroque**

Nice comprend le plus bel ensemble baroque d'édifices civils et religieux de France. La ville est située au centre du grand arc baroque qui, de Rome à la Pologne, décrit un large croissant qui est l'une des unités architecturales de l'Europe d'aujourd'hui. Il y a le baroque urbain, objet de toutes les folies, mélange de spiritualité mystique et de transgression de la rationalité, de faste et de piété... et un baroque montagnard et rural, moins connu, qui a trouvé sa plus belle – et riche – expression dans la vallée de la Roya, où transitaient les convois de sel. A son apogée, au XVII^{ème} siècle, devenue l'épine dorsale de la Maison de Savoie, cette vallée vit fleurir une multitude de chapelles et églises baroques, témoins d'une prospérité économique sans précédent et d'un regain de piété toute montagnarde.

Parallèlement, Nice demande le classement au patrimoine mondial de l'UNESCO de la **Route Royale**, dont on fêtera le 400^{ème} anniversaire en 2010. Elle imite en cela son aînée savoyarde : la haute vallée de la Maurienne, classée depuis 2006, pour son exceptionnel patrimoine baroque. Etranges similitudes entre ces deux vallées, qui connurent pourtant deux destins bien différents...

Après un passé prestigieux, la Route Royale fut la grande oubliée du XX^{ème} siècle et du remodelage des frontières. Pourtant, pour le contrôle et la possession de cette vallée, seul passage transversal de la chaîne alpine par le Col de Tende, Français, Sardes et Autrichiens se battirent sporadiquement pendant des siècles.

Depuis toujours, des convois muletiers menaient le **sel** indispensable aux bêtes, des salines de Provence au Piémont. Avec l'ouverture de la Route Royale qui rendait possible les attelages, cet axe prit une dimension internationale en permettant le transit des marchandises vers les pays germaniques, par le Grand Saint-Bernard notamment.

Cet âge d'or de la Roya se manifesta par une floraison d'édifices baroques : églises paroissiales, mais aussi chapelles rurales et oratoires, dans la continuité d'une tradition amorcée à la fin du Moyen Age avec les peintres primitifs niçois, mais sous des formes nouvelles inspirées directement du Baroque niçois et ligurie qui se répandit dans Nice au début du XVII^{ème} siècle.

Au XVII^{ème} siècle, la vallée de la Roya est savoyarde, toute imprégnée de la foi catholique de la Contre-réforme, partagée entre ses vieilles superstitions montagnardes et la floraison de ses saints patrons, intercesseurs obligés pour protéger la vie difficile des paysans et adoucir leur mort. Avec les marchands, les caravanes de sel, circulent les pèlerins, les colporteurs, les artistes, les livres... ceux-là même que l'on rencontre sur les routes de Savoie.

Au XVIII^{ème} siècle, à l'ouverture de la route royale, l'Europe est partagée entre la foi austère des pays protestants, et le nouvel élan baroque de la Contre-Réforme. C'est l'époque qui suit l'humanisme, et précède les Lumières... Dans le Royaume de France, l'absolutisme s'affirme et l'église recule. En Italie, Rome réinvestit l'espace temporel et fait triompher l'architecture baroque de la Réforme catholique.

La Roya resplendit d'or, les oratoires jalonnent les chemins de montagne, les chapelles protègent les villages, les anges sont myriades sous les voûtes des églises, au milieu des étoiles dorées. Les orgues entonnent les chants célestes chaque dimanche, les processions des pénitents encapuchonnés animent la vie des villages en préservant leur part de mystère. Un parfum de mysticisme flotte dans cette vallée qui semble coupée du monde, mais qui relie les mondes entre eux.

Au point que l'on en vient à se demander si cette vallée n'a été que l'enjeu stratégique et économique de la Maison de Savoie, ou également celui religieux, de l'Eglise catholique...

Cette floraison baroque des XVII et XVIII^{ème} siècles qui précède l'avènement des Etats-Nations de l'Europe moderne, marque t'elle la victoire d'une nouvelle expression artistique ou d'une idéologie portée par l'Eglise ?

Et la consécration de la Route Royale qui l'a propagée confirme t'elle une victoire politique des Etats de Savoie, une unité territoriale du Comté de Nice enfin réalisée ?

I. Une géographie alpine

I.1. Giuffredo, le père de l'histoire niçoise

Au **XVII^{ème} siècle**, l'historien et érudit niçois Pierre Giuffredo écrit sa monumentale « Histoire des Alpes Maritimes » des origines à 1650. Cette étude de plus de 2000 pages fait de lui le père de l'histoire locale.

Cet ouvrage n'est publié qu'en 1839, 180 ans après sa rédaction. L'espace décrit au XVII^{ème} siècle a perdu toute sa signification au XIX^{ème} siècle. Entre-temps, l'enfermement des espaces politiques dans des frontières-barrières a en effet rendu incompréhensible le rôle stratégique de ces vallées.

La Storia de **Giuffredo** est introduite par **la Corographia** qui en constitue une introduction géographique. Elle tente de définir un espace homogène des Alpes Maritimes de son époque. Giuffredo veut préalablement définir le cadre géographique, physique et humain des Alpes Maritimes, comme entité homogène, pour en retracer l'évolution historique. Cet espace n'est donc pas défini à partir de données politiques préexistantes. Mais c'est la **géographie** qui légitime l'histoire qui va suivre. De fait, toute l'œuvre de La Storia sera commandée par les définitions géographiques.

Giuffredo assure une fidélité sans faille au Duc de Savoie. Le Duc veut appréhender et dominer cet espace, moins contre la France que contre la République de Gênes. Cet espace est coupé en deux par la ligne de partage des eaux – du Dauphiné à la Haute-Tinée. Les Alpes Maritimes s'articulent autour de la ville de Nice, et développent à partir d'elle des voies de communication et des frontières.

Pierre Giuffredo (1626 – 1692)

Né à Nice dans une famille aisée, il fut ordonné prêtre en 1652. Il s'installa ensuite à Turin et remplit d'importantes fonctions officielles : Historiographe de la Maison de Savoie, bibliothécaire ducal, et surtout précepteur, conseiller et aumônier du futur Victor-Amédée II.

Comblé d'honneurs, il revint à Nice en 1685 pour devenir l'Abbé de Saint-Pons. Il fut un humaniste doublé d'un homme de lettres.

Son troisième ouvrage, la « Storia delle Alpe Marittime », publié à titre posthume en 1839, constitue une référence fondamentale, d'autant plus que les archives de l'époque sont aujourd'hui perdues.

a) Les frontières

Au milieu du XVII^{ème} siècle, aucune frontière politique ne partage longitudinalement les Alpes. Les Alpes sont placées sous la souveraineté de deux Etats : le Duché de Savoie au Nord et au Sud, le Royaume de France au centre en Dauphiné. Chaque Etat est « portier ».

La frontière franco-savoyarde quant à elle, est le résultat de la dédition de Nice au Comte de Savoie en 1388. Erreur historique s'il en est, cette frontière est artificielle et perméable. En 1713, le Traité d'Utrecht fixera la frontière « à la crête des eaux pendantes ». La frontière franco-italienne actuelle répond à la conception moderne des frontières naturelles : séparation fixée à la ligne de partage des eaux.

b) Les voies de communication

Les Alpes Maritimes décrites par Giuffredo forment un territoire morcelé, dépourvu de réseau de communication. Mais l'importance de la route maritime longeant la côte de Savone à Cannes, à partir de laquelle s'articulent les voies de communication terrestre, d'un port vers l'intérieur, apportent à cet espace fragmenté son unité.



Tout cet espace s'organise autour de **Nice**, qui occupe une position centrale au XVII^{ème} siècle par son port.

A l'ouest de Nice, la Provence est pauvre et dépourvue de ports proches. A l'est, la Ligurie du Ponant est riche de nombreux ports de commerce, sous influence niçoise ou génoise.

C'est la côte qui structure l'espace des Alpes Maritimes, l'accès aux Alpes ne pouvant se faire qu'à partir de la route maritime. L'accès principal est celui qui, de Nice, rejoint le Piémont par le Col de Tende. Nice est capitale de la province (comté de Nice) et de région (Alpes Maritimes), et ordonne tout cet espace montagnard.

I.2. La Roya, voie de passage obligée entre Nice et Piémont.



Col de Tende

a) Les Alpes : une vocation de passage

Les Alpes ont toujours été une voie de passage et d'échange, en même temps qu'un obstacle. Elles ont été le témoin privilégié des grands moments de civilisation, le théâtre des conquêtes historiques depuis Hannibal jusqu'à Napoléon.

Les hommes, produit d'une culture montagnarde autant que de la nature, ont su élaborer des modes de vie où la verticalité et l'alternance des saisons jouent un rôle majeur.

La vie des populations montagnardes est intimement liée aux cols qui déterminent les voies de passage naturelles et obligées, et dessineront la géographie politique des Alpes jusqu'à l'avènement des états-nations modernes. Ainsi, de la Méditerranée à l'Autriche se succèdent une série de cols transversaux : Tende (1870m), Montgenèvre (1854m), MontCenis (2084m), Petit Saint-Bernard (2188m) et Grand Saint-Bernard (2473m). Les vallées sont les axes de circulation, veines respiratoires de l'axe alpin.

Pendant des millénaires, les alpins ne se sont intéressés qu'aux cols et aux vallées, ignorant et craignant les sommets, les glaciers, les cirques, lieux de manifestation de toutes les colères divines.

Pendant longtemps aussi, le froid a été l'ennemi le plus redouté de l'Alpin. Le climat est essentiel dans la vie du montagnard car il rythme les travaux des champs et l'élevage du bétail. On méconnaît trop les alternances, inversions de **climat** qui ont rythmé les grandes périodes de l'histoire, et ont eu parfois des incidences insoupçonnées sur l'histoire elle-même de ces populations :

- Réchauffement au moment de l'expansion romaine dans l'antiquité (Hannibal bénéficie d'un climat adouci)
- Refroidissement à l'époque des grandes invasions (qui expliquerait le reflux des nomades vers les Alpes)
- Réchauffement pendant le Haut-Moyen Age (poussée du peuplement alpin et défrichement de la montagne)
- Refroidissement à la fin du Moyen Age (fermeture et l'abandon des cols)
- Réchauffement au XVI^{ème} siècle, permettant la réouverture des cols et le passage des armées françaises
- Petit âge glaciaire aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles
- Depuis la fin XIX, période de réchauffement climatique doublée de l'effet de serre.

Enfin, de multiples contraintes naturelles déterminent l'implantation des villages en montagne ou dans les vallées : le choix du versant, la possibilité des cultures, les vents dominants, le danger des avalanches, les crues des rivières, la nature des sols...

b) La Roya : l'identité d'une vallée

Dans l'environnement alpin du Haut-Pays niçois, la vallée de la Roya est sans doute la vallée la plus impressionnante des Alpes Maritimes, par son décor montagnard, la profondeur de ses gorges, l'ambiance minérale et verticale qui en émane. La route qui la remonte péniblement au départ de Vintimille jusqu'à Tende depuis la fin du XIX^{ème} siècle, en suit les innombrables méandres au fond des gorges, exposée aux chutes de pierres, aux crues de la rivière et à la neige qui revient chaque hiver à l'approche du col de Tende. Véritable prouesse technique comme toutes ces routes de montagne qui ont bravé les forces de la nature par des ouvrages d'art invraisemblables (ponts suspendus au dessus du vide, tunnels et arches), la route de la Roya étonne encore aujourd'hui ceux qui osent s'y aventurer l'hiver.



Fontan

Elle égraine de beaux villages qui ont conservé leur culture montagnarde, et gardent les traces de cet âge d'or de la route du sel, dont les nombreuses églises et chapelles baroques forment le témoignage émouvant.

Cette vallée encaissée, sauvage et d'aspect impénétrable fut pendant des siècles l'axe de circulation privilégié puis obligé entre Méditerranée et Piémont, vecteur d'un va-et-vient ininterrompu de caravanes de sel, de marchands et d'idées.

La route du sel fut la première route carrossable à traverser les Alpes dans le sens nord-sud. Très vite, elle devint un axe majeur de développement économique pour le Comté de Nice, le Piémont et la Savoie. Epine dorsale du Comté de Nice, elle participa de manière concrète aux relations entre la capitale des Etats de Savoie, **Turin**, et le seul port du pays, **Nice**. L'ensemble des villes et villages qui se trouvaient sur son tracé bénéficièrent d'enrichissements considérables, causes de l'émergence du Baroque Niçois, civil et religieux, qui, depuis cette voie se diffusa à travers tout le Comté de Nice.

En 1750, 30.000 mulets étaient monopolisés uniquement pour le transport du sel par la Roya. Ils transportaient au retour le blé et le vin, les peaux et les laines.

I.3. Vie et peurs des populations montagnardes

Les habitants des Hautes Vallées craignent Dieu. Analphabètes pour la plupart, ils sont encore imprégnés de croyances païennes et de superstitions. Les chasses aux sorcières existent encore.

Ils adhèrent aux nombreuses confréries locales. Ils élèvent des chapelles et des oratoires dans les lieux présumés maléfiques ou hantés.

Paganisme, Valdoïsme et calvinisme subsistent longtemps dans la Haute-Roya.

Propagée en Provence à partir du XIII^{ème} siècle, la doctrine vaudoise reproche au clergé ses immenses richesses. Les Vaudois excommuniés tenteront de se rapprocher des protestants au XVI^{ème} siècle. Pourchassés sous François I^{er}, ils fuient la Provence en 1545. Ils trouveront refuge dans les hautes vallées alpines des états de Savoie, en particulier dans la haute vallée de la Roya, pour un demi-siècle.

En 1631, survient une grande épidémie de peste, qui sera particulièrement meurtrière dans la vallée de la Roya. Les superstitions ressurgissent, les habitants élèvent de nouveaux oratoires, de nouvelles chapelles pour protéger les villages. Le culte des saints – intercesseurs privilégiés – prend une importance nouvelle.

a) Culture montagnarde

Dans cet environnement alpin, les vallées sont des entités à part entière, développant leur propre culture montagnarde, et souvent leur propre histoire, même dans un contexte historique et politique plus général auquel elles n'échappent pas, et dont elles pâtissent ou profitent.

Il n'existe pas de communication possible entre les vallées du Comté de Nice (Tinée, Vésubie et Roya), sinon au prix de passage de cols difficiles et souvent inaccessibles une bonne partie de l'année.

La Roya a connu un destin particulier qui découle d'un fait historique imprévisible survenu à la fin du XIV^{ème} siècle : la dédition de Nice à la Savoie. Mais c'est d'abord sa géographie qui préside à cette destinée particulière, et unique en Provence. Elle est axe de circulation évident, obligé, à partir de la route principale qui longe la côte. C'est la seule façon, depuis Nice, de remonter vers les Etats Savoyards. Elle vole ainsi la suprématie aux autres voies de passage, et en particulier à la Vésubie.

La Roya est un trait d'union, une opportunité inestimable pour la Maison de Savoie pour développer un commerce dont elle aura le monopole, et qui profitera d'abord à la ville de Nice, et par voie de ricoché aux populations rurales de la vallée. Elle est ce long bandeau de berges sinueuses, parfois trop abruptes pour permettre le passage des muletiers et qu'il faut laborieusement contourner par les cols, cette longue entaille creusée dans les Alpes qui relie Nice à Turin et Genève, Rome à Paris.

Forte de cette dédition, la Maison de Savoie n'aura de cesse de pérenniser ce privilège commercial, légitimer et conforter l'unité politique du Comté de Nice, morcelé et disparate à ses débuts. Elle s'y emploiera au fil des siècles, lorgnant toujours sur les voisins, menant une politique ininterrompue d'alliances matrimoniales et d'annexions territoriales, au prix parfois de cuisantes défaites, jouant le jeu difficile et aléatoire de la diplomatie entre ses deux grands et terribles voisins : le Royaume de France et le Saint-Empire Romain-Germanique. Elle va ainsi jouer dans la cour des grands pendant près de quatre siècles d'une histoire tourmentée, sans avoir jamais l'étoffe des grands, ni gagner leur reconnaissance. Etat tampon qui ne survivra pas à la redistribution des cartes du congrès de Vienne entre les grandes puissances, et à l'avènement des Etats-nations de l'époque moderne.

Dans ce jeu de cartes difficile, la Roya est tiraillée, partagée mais aussi intimement liée à l'histoire de Nice, tirée vers le haut dans les périodes de grande prospérité économique, de renouveau artistique, de renaissance religieuse... elle est le prolongement montagnard de la ville et de son port, placée sous l'influence mêlée de la Ligurie toute proche et de la Lombardie côté montagnes, de Gênes et de Turin, sans renier son histoire provençale.

b) Survivance des vieilles querelles et superstitions rurales :

L'exemple de La Brigue

Bien avant que la famille des **Lacaris**-Vintimille ne se divise de deux branches : les Lascaris de Tende et ceux de la Brigue (**1369**), une profonde rivalité opposait déjà les deux communautés. Elles se disputaient notamment la possession, vitale dans ces pays d'élevage, des meilleurs pâturages d'altitude du Marguareis.

En 1282, le Comte de Tende rendit un jugement délimitant les territoires des deux communes, en imbriquant une portion du territoire de Tende (« les navettes de Tende ») dans celui de la Brigue. Il existe toujours aujourd'hui une enclave de la Brigue au milieu de la commune de Tende, héritage de ce jugement du XIII^{ème} siècle.

En 1947, quand les deux communes furent enfin rattachées à la France, la diplomatie américaine imposait le respect de la ligne de partage des eaux. Or depuis des siècles, le territoire de la commune de la Brigue s'étendait sur trois versants différents : celui du Piémont, celui de la Roya et celui de la Ligurie. Il reste une ultime relique, résistant aux nationalismes de l'époque contemporaine, de cet espace politique, économique et culturel commun qui recouvrait au Moyen Age et jusqu'au XVIII^{ème} siècle les deux versants des Alpes : Si Tende ne perdit en 1947 que les pâturages d'altitude (les fameuses « navettes » de 1282), la commune de Briga fut, elle, amputée de plus du tiers de son territoire au profit de l'Italie. Les 185 habitants du hameau de Réaldo ne purent participer au scrutin de rattachement, et se virent intégrés à la commune italienne de Triora. Les autres hameaux du versant ligure constituèrent une nouvelle commune italienne : Briga alta. Le territoire ancestral de Briga fut divisé en trois parties, dont l'actuelle commune française de la Brigue ne constitue qu'une seule d'entre elles.

Le village de La Brigue réunit une étonnante collection de **linteaux sculptés**, qui datent du milieu du XV^{ème} au milieu du XVII^{ème} siècle (périodes de prospérité de la route sel). Ils sont réalisés en schiste noir, provenant de Réaldo. Ils témoignent des relations étroites de la Commune avec le Val d'Aroschia dans la Ligurie voisine, foyer régional de la taille de pierre et de la sculpture. Ce sont les mêmes artisans du Val d'Aroschia qui réalisèrent le portail de l'église de Tende en schiste noir de Tende en 1562.



Ces linteaux de la Brigue illustrent l'aisance des communautés de la Roya. Décorés de symboles religieux (le disque de Saint-Bernardin de Sienne, reprenant lui-même le symbole païen du soleil, l'agneau de Dieu...), ces linteaux devaient protéger les habitants des incursions nocturnes du diable et des envoûtements.

La Brigue fut en effet le théâtre de plusieurs affaires de sorcellerie, qui entraînèrent l'envoi d'un inquisiteur dominicain : le frère Girolamo.

Une petite **communauté juive** vivait à La Brigue, cité commerçante dès le début du XV^{ème} siècle, sous la protection du Duc de Savoie (Edit de 1430). Elle devait abriter des marchands, des banquiers et des orfèvres comme à Nice, où la présence juive est attestée dès le XIII^{ème} siècle. En 1448, les juifs furent astreints à vivre dans une « juiverie ». En témoigne aujourd'hui la rue du Ghetto de La Brigue.

Les rivalités entre Tende et la Brigue remontent au XV^{ème} siècle :

Les seigneurs de la Brigue, partisans de la Maison de Savoie, étaient farouchement opposés aux Seigneurs de Tende.

En 1474, le Comte de Tende, Honoré Lascaris, fut empoisonné. Sa veuve, Marguerite, accusa aussitôt ses cousins, les Lascaris de la Brigue, d'avoir été les commanditaires de l'assassinat.

Elle pilla le village, et en 1482, s'empara de son cousin qu'elle fit jeter en prison, réclamant à la Brigue une rançon fabuleuse.

Curieusement, la comtesse de Tende se ravisa au dernier moment et refusa la rançon. L'argent fut consacré à la décoration de la chapelle de la Brigue : Notre-Dame des Fontaines.

Selon la légende, le meurtrier n'était autre que la comtesse elle-même, qui aurait acheté le silence du curé de la Brigue avec le montant de la rançon. Les fresques de la chapelle contiendraient la clé du mystère.

II. La Roya : Enjeu économique et politique

L'histoire de la vallée de la Roya découle de **plusieurs histoires parallèles** qu'il faudrait pouvoir confronter à la lumière de ses caractéristiques géographiques :

- **L'histoire de la Provence**, Comté vassal du Royaume de France depuis 1245, et définitivement annexé au Royaume en 1482, dont les frontières orientales correspondent plus ou moins au Var.
- **L'histoire du Comté de Nice**, partie intégrante de la Provence jusqu'en 1388 (date de la dédition), puis intégrée définitivement aux Etats de Savoie, jusqu'en 1680 pour la majeure partie, 1947 pour Tende et la Brigue.
- **L'Histoire de la Maison de Savoie** et de sa capitale Turin, essentielle pour appréhender l'importance stratégique et politique de la vallée de la Roya, reliant Nice à Turin.
- Enfin, **l'histoire religieuse** de la Réforme Posttridentine et de son impact sur la région, qui fit de Nice et de son Comté une terre d'élection du Baroque, délimitée à l'ouest par le Var (le Baroque n'a pas franchi le fleuve).

Ces histoires comparées figurent en annexe et viendront appuyer l'historique et l'analyse de la formation du Comté de Nice et d'une identité niçoise dans la vallée de la Roya.

II.1. L'affirmation du Comté de Nice

a) Le Comté de Nice, paradoxe géographique et historique

Coincé entre la Mer Méditerranée et les Alpes, le Comté de Nice voit se succéder du sud au nord une étroite plaine, puis, à l'horizon les crêtes des hautes montagnes. En fait, le Comté se développe surtout en moyenne montagne, qu'entaillent les vallées Nord-Sud du Paillon (à l'embouchure duquel se trouve Nice), de la Vésubie, de la Tinée, du Var supérieur et de la Roya. Ces données naturelles - Lieu de passage obligé entre Provence et France à l'ouest, Ligurie et Piémont à l'est - font du pays niçois un important enjeu stratégique, une marche frontière que n'ont cessé de se disputer les États.

Nice, isolée à l'extrémité de la Provence, organise sa vie politique. En 1144, des consuls sont élus et assument le fonctionnement des institutions locales. Nice bénéficie d'excellents contacts avec Gênes et Pise : des traités commerciaux et militaires sont établis avec ces deux villes. Cette autonomie n'est pas compatible avec les concepts centralisateurs des Comtes de Provence. Dès 1166, ils affirment leur autorité et organisent des campagnes pour soumettre Nice : ce n'est qu'en 1230 que la ville est réduite par la force après de multiples rebondissements.

Au Moyen-Age, la Provence est découpée administrativement en vigueries : les quatre zones du futur Comté de Nice apparaissent avec Barcelonnette, Val Lantosque (Vésubie-Roya), Puget Théniers (Estéron-Tinée) et Nice (Litoral et vallées du Paillon). Elles sont placées sous l'autorité du Comte de Provence, et bientôt de Charles Ier d'Anjou qui hérite de la Provence en 1245, en épousant la fille du Comte de Provence Raymond-Béranger V.

Le destin du Comté de Nice s'écrit à la fin du XIV^{ème} siècle, précisément en 1388, après la mort de la Reine Jeanne, reine de Provence, de Naples et de Sicile.

b) La dédition de Nice à la Savoie

La mort tragique de la reine Jeanne en 1382, a été le signal des troubles qui allaient se déchaîner sur la Provence. L'histoire de Nice jusque là intégrée à celle de la Provence va diverger. Et, jusqu'en 1860, le Var sera la frontière occidentale du Comté.

Les héritiers de la reine Jeanne, les Duras et les Angevins se trouvent en présence. Mais un des prétendants, Louis d'Anjou, meurt en 1384, suivi de son adversaire Charles de Hongrie en 1386. La situation est alors la suivante : deux papes défendant chacun une des parties, deux veuves, et deux enfants en bas âge : Louis II et

Ladislas. Les différentes communautés du Comté se divisent. Le haut pays comme la Provence se déclare Angevin et **Nice opte pour les Duras**.

Au printemps de 1388, une armée de Louis d'Anjou vint assiéger Nice. Les niçois résistèrent et demandèrent du secours à leur souverain Ladislas.

Le jeune roi Ladislas choisit **Jean Grimaldi de Beuil** comme lieutenant et gouverneur de " la Provence entre Siagne et Alpes ". En 1388 il est nommé sénéchal de Provence. Jean Grimaldi par l'intermédiaire de son frère Louis prend contact avec **Amédée VII dit le Rouge**, Comte de Savoie. Pendant ce temps, l'autre sénéchal angevin, Georges de Marle a envahi le Comté. Les habitants chassés des villages sont accueillis à Nice où la disette apparaît. Le 2 août, Louis Grimaldi agissant au nom de son frère, signe un accord avec le duc de Savoie par lequel il s'engage à faire rendre hommage à Amédée VII par les terres suivantes : vigueries de Nice et de Puget, bailliages de Villeneuve et de Barcelonnette et toute la partie angevine du Val de Lantosque.

Jean Grimaldi propose aux consuls de Nice la candidature d'un " protecteur ", le comte de Savoie, ce qui est accepté pour la communauté. Dès l'annonce de l'arrivée de l'armée savoyarde, l'armée angevine de Marle prend la fuite et repasse le Var pendant la nuit.

Le lundi 28 septembre 1388 devant le monastère de Saint Pons est signé entre les représentants de la Ville et le comte de Savoie, **l'acte de dédition**. Le 1^{er} octobre Amédée VII, entre officiellement dans la ville dans son armure rouge. Les jours suivants les communes du Comté qui lui rendent hommage vont dessiner pour près de **500 ans** la frontière avec la Provence puis avec la France.

Les trois années écoulées, Ladislas n'ayant pas pu payer ses dettes, **la dédition devient irréversible** et les consuls de Nice prêtent un hommage définitif au comte de Savoie. Louis II d'Anjou refuse de reconnaître la cession de Nice et des vigueries voisines. Mais il se contentera de menaces. Sa veuve la reine Yolande, au nom de leur fils Louis III, mettra un terme au conflit par le **traité du 5 octobre 1419**, reconnaissant la cession de Nice.

Louis III devenu majeur, ne ratifiera jamais ce traité de 1419, ouvrant par l'héritage de la Provence, les prétentions des rois de France sur Nice.

c) Le Comté de Nice, enjeu politique

En **1388**, l'espace qui s'arrache craintivement à la Provence superpose les découpages administratifs avec d'éternelles difficultés géographiques. Cet espace connaîtra des variations ininterrompues jusqu'en 1860.

En 1388, **La dédition de Nice concerne 4 vigueries** : celles de Nice, Puget, Lantosque et Barcelonnette. Cet ensemble n'a pas d'unité si ce n'est qu'il se distingue de la Provence.

Par l'acte de dédition, les Comtes de Savoie deviennent Comtes de Nice, comme le Roi de France est Comte de Provence. Les Comtes de Savoie se posent ainsi comme souverains locaux, contre le pouvoir Impérial. Ils créent le territoire géographique du Comté de Nice, dont ils vont faire un outil politique. Le « contado » de Nice devient le « Comté de Nice ».

Au **XVI^{ème} siècle**, **Emmanuel-Philibert** réalise la fusion féodale du Contado de Nice avec le Comté de Tende. Mais il peine à s'imposer comme suzerain féodal des Lascaris de Tende qui, au cours des conflits de l'époque, agissent au gré de leurs intérêts, comme vassaux directs de l'Empereur ou du Roi de France.

Emmanuel-Philibert de Savoie, dit Tête de fer (1528 - 1580), fut duc de Savoie et prince de Piémont de 1553 à 1580.

Il était destiné à une carrière ecclésiastique, mais la mort de ses frères le fit renoncer au clergé. A la mort de son père, il n'hérita que du comté de Nice, la Savoie et le Piémont étant occupé par les français.

Il servit Charles Quint dans la guerre contre les confédérés de Smalkalde (1547), s'illustra au siège de Metz (1552), reçut, l'année suivante, le commandement des troupes impériales dans les Pays-Bas et gagna pour Philippe II la bataille de Saint-Quentin (1557). En vertu du traité de Cateau-Cambrésis (1559), il recouvra son duché, à l'exception de quelques places fortes occupées par des garnisons françaises. et épousa la sœur d'Henri II, roi de France. En 1563, il transfère sa capitale de Chambéry à Turin. Après des persécutions infructueuses contre les Vaudois, il se décida à leur laisser le libre exercice de leur culte.

En 1579, Emmanuel-Philibert acquiert Tende des mains des derniers Lascaris. Enfin, le Duc de Savoie devient seigneur légitime d'un vrai Comté.



Dans ce nouveau territoire qui s'affirme au XVI^{ème} siècle, subsistent des résistances : celles des Comtes de Beuil (anciens barons de Grimaldi). Le Duc de Savoie parvient à les évincer en superposant à l'ancienne structure administrative provençale des vigueries et aux formes féodales des comtés et marquisats l'autorité unique du **Sénat**. C'est le temps de l'**absolutisme**. Pour lui avoir résisté, Annibal Grimaldi de Beuil, est exécuté en 1621.

Le Sénat a compétence judiciaire exclusive. A ses côtés, l'Intendant a autorité administrative et financière. Ces deux entités juridiques précipitent la disparition de la féodalité au début du XVII^{ème} siècle, et des vigueries provençales au XVIII^{ème} siècle.

Au début du **XVIII^{ème} siècle**, le Comté de Nice a atteint ses limites historiques en recouvrant l'ensemble du territoire qui s'est détaché du Comté de Provence plus de trois siècles plus tôt. Ce nom a unifié un ensemble disparate à partir d'un centre urbain, dans le seul but d'affirmer la suzeraineté intérieure et extérieure des Savoie sur la région et sur tous leurs états. Mais cette unité est récente et encore fragile, faute d'identification collective.

II.2. Le commerce du sel, monopole savoyard

a) L'économie du sel et la gabelle

Les techniques de production :
- la technique agricole consiste à produire et récolter le sel dans les marais salans (salins)
- la technique minière parvient à extraire le sel du sous-sol en accédant au gisement par un puits de mine
La technique agricole pratiquée aux salins d'Hyères est à l'origine du sel transporté à Nice par voie de mer, pour être ensuite convoyé jusqu'en Piémont par la route du sel à partir du XV^{ème} siècle.

Le sel a toujours été un élément vital à l'homme comme au bétail. Il est indispensable à l'équilibre hydrominéral mais il est aussi le seul moyen de conserver les aliments à l'époque où la production de froid alimentaire n'existait pas. On lui attribue aussi de nombreuses vertus désinfectantes ou surnaturelles.

C'était donc le produit idéal pour instituer une taxe sur sa consommation : **la gabelle du sel**.

Pour moraliser la distribution du sel qui donnait lieu à des abus, le roi Louis X institua une politique d'achat et de stockage dans des magasins publics. Ces magasins, ou greniers à sel, de même que les greniers à blé, devaient mettre le peuple à l'abri des disettes, et assurer la liaison entre la production et les consommateurs.

Cependant, en 1366, le droit sur le sel fut directement indexé sur les besoins financiers de l'état, et non plus sur la valeur réelle du sel. Ce droit prit le nom de gabelle (mot d'origine arabe, emprunté à la Sicile par les Italiens, puis passé au Provençal : « gabella »). Le terme désignait les taxes douanières perçues aux barrières d'octroi, dans les ports et à l'entrée des villes.

La perception de la Gabelle était inégale entre les Provinces : certaines y échappaient totalement (provinces anglaises d'Aquitaine), d'autres jouissaient de tarifs avantageux.

Cet impôt donna lieu à un marché parallèle du sel qui s'alimentait dans les provinces non soumises à l'impôt. La contrebande du sel se développa rapidement. Les contrebandiers étaient passibles de la peine de mort.

Enfin, le clergé et la noblesse n'étaient pas soumis à l'impôt sur le sel. La gabelle ne pesait que sur les paysans et les marchands.

En 1789, deux jours avant la prise de la Bastille, le peuple de Paris incendia la barrière des Fermiers-Généraux, qui furent guillotins pendant la Terreur en 1793. L'impôt sur le sel ne fut aboli en France qu'à la Libération !

b) La Gabelle dans le Comté de Nice



En 1178, les seigneurs (Comtes) de Vintimille font aménager le chemin de la Roya pour acheminer le sel vers le Piémont. Ils perçoivent alors une taxe sur le transport du sel.

En ces temps féodaux, il est courant que les seigneurs se substituent, sur leurs terres, au pouvoir impérial, en s'arrogeant le monopole du sel : denrée indispensable aux hommes et aux animaux.

A la fin du XIII^{ème} siècle, **Charles d'Anjou**, Comte de Provence, a acquis toute la production des salins provençaux.

Le sel est acheté aux salines d'Hyères, stocké dans des entrepôts qui fourniront les greniers des communautés, ou vendu aux particuliers et marchands qui l'acheminent dans les vallées : Ce sont les « banquiers du sel ». Le sel est utilisé pour la conservation des aliments (salaison), le tannage des peaux, l'alimentation des hommes et des bêtes.

Depuis le Moyen-Age, la Route du sel partait de Nice pour rejoindre le Piémont. Elle longeait la vallée du Paillon, traversait le village de L'Escarène, empruntait le col de Braus, arrivait à Sospel dans la vallée de la Bévéra, et continuait son parcours par le col de Bruis, redescendait dans la vallée de la Roya et remontait sur le col de Tende pour aller vers le Piémont.

En 1259, la commune de Cuneo et les représentants de Charles Ier avaient passé une convention économique. Elle stipulait que Cuneo et son district se fourniraient en sel à la gabelle de Nice. Nice était approvisionnée principalement par les Salins d'Hyères.

Déjà, la fortune de Nice reposait sur le débouché piémontais, voire Lombard.

Aux XII et XIII^{ème} siècle, les ports de Nice et Villefranche réceptionnaient le sel des Salins d'Hyères, et servaient essentiellement au cabotage.

En 1295, Charles d'Anjou constitua Villefranche port-franc et fit affluer dans le Comté de Nice les denrées destinées à être transportées en Piémont.

En 1388 c'est la dédition aux états de Savoie, de Nice et du territoire que le XVI^{ème} siècle nommera Comté de Nice.

Le Duc de Savoie impose sa souveraineté en pays niçois. Le problème des communications entre les deux versants des Alpes devient un élément majeur de la politique ducale : la route du sel devient alors un axe fondamental d'échange entre Nice et le Piémont.

Dans l'acte de dédition, le Duc de Savoie s'engage à maintenir la gabelle (impôt) du sel à Nice et à assurer la liberté de communication entre la cité et le Piémont. Par cet acte le devenir de la route est assuré d'entrée de jeu.

En 1560, le Duc **Emmanuel Philibert** institue pour la première fois en Savoie le monopole d'Etat de la vente du sel et sa gabelle. Par un Edit du 19 août 1561 il fixa une quantité minimum d'achat par trimestre et par personne représentant environ 11,4 kg par an.

L'exécution de cet édit fit donc l'objet en 1561 d'un recensement paroisse par paroisse, listant pour chaque feu d'habitation personnes et bétail, même si ce dernier n'était pas taxé.

Ce monopole ducal fut cependant suspendu en 1563 en raison des difficultés d'application et d'approvisionnement en sel.

Charles-Emmanuel Ier reprendra la politique de franchise et privilèges sur les deux ports de Nice et Villefranche pour relancer l'activité commerciale du sel. La route du sel connaît un nouvel essor.

La gabelle, après modifications successives, finit par se transformer au début du XVII^{ème} siècle, en un impôt direct foncier : **la taille**.

L'impôt indirect de la gabelle, sans être supprimé, sera totalement remanié par l'édit du 14 janvier 1720.

Par cet édit, le Roi **Victor-Amédée II** rétablira la régie directe dans l'ensemble de ses Etats en imposant à chaque famille la levée d'une quantité minimum annuelle obligatoire de sel, au prix de quatre sols la livre. Cette quantité était calculée en fonction du nombre de personnes vivant sous le toit familial, du cheptel et d'une éventuelle activité économique engendrant une consommation supplémentaire de sel (cabaretiers, bouchers, boulangers...). Un recensement des personnes et des bêtes fera donc l'objet chaque année de documents appelés *consignes* établis par les secrétaires de chaque paroisse du duché.

II.3. L'avènement de la route Royale

a) L'itinéraire du sel

Des ports, le sel était transporté dans les magasins du cours Saleya, avant d'être exporté vers le Piémont.

Le sel a joué un rôle essentiel dans la vie économique de la province de Nice. Les Ducs de Savoie en su en tirer profit en s'attribuant le monopole de la vente du sel. La principale et constante politique des Ducs de Savoie à partir de 1388, a été de réunir les « pays d'Outre-Monts » à ceux nouvellement acquis sur la Méditerranée, d'assurer à la Maison de Savoie un débouché maritime.

Le Duc de Savoie avait déjà en projet la construction d'une route de Nice en Piémont pour le commerce du sel. Sa mort en 1391 et la guerre avec les Angevins l'empêchèrent de mettre son projet à exécution.

b) La fortune de la Vésubie

Amédée VIII, dit Le Pacifique, son successeur, venu à Nice en 1420 après la paix conclue avec la Maison d'Anjou, songea à reprendre le projet de son père et ordonna les études nécessaires, en écartant la vallée de la Roya.

Cette route devait éviter le Comté de Tende qui refusait la souveraineté de la Maison de Savoie et rançonnait les marchands et les voyageurs. Les Grimaldi d'un côté, les Lascaris de Tende de l'autre, n'offraient aucune perspective de paix et de sûreté, par leurs révoltes répétées contre le pouvoir souverain.

La première route du sel empruntera donc la vallée de la Vésubie, assurant la richesse de Saint-Martin de Vésubie, dernière étape avant le col de la Madone de Fenestre. Pagari, entrepreneur de gabelle de Nice, originaire d'Italie, proposa de construire la route à ses frais, contre l'autorisation de percevoir un péage sur les marchandises.

Amédée VIII accepta l'entreprise par lettre patentes. La route passait par Levens, Cros d'Utelle, Utelle et Lantosque avec les ponts sur la Vésubie nécessaires, qui permettaient d'éviter le détour par l'Escarène et Luceram. La route (piste muletière) fut construite en quatre ans, et allait donner à Saint-Martin de Vésubie un essor considérable pendant deux siècles. Dix ponts furent jetés sur la Vésubie.

Pagari finit en prison pour dettes, sur la volonté de Félix V, qui n'était autre qu'Amédée VIII, et mourut en 1441, tombé en disgrâce.

Cette route de la Vésubie connut elle aussi les revers de l'histoire : Au XV^{ème} siècle, se trouvant trop près de la Provence et du Royaume de France ennemi, fut jugée trop vulnérable.

Le Duc Emmanuel Ier ordonna la reprise des travaux de la route de la Roya, défendue par ses remparts naturels. Les Comtes de Tende n'étaient plus là pour rançonner le commerce du sel. La nouvelle route repris le cours de la Roya, par les villages de Sospel, Breil, Saorge et Fontan, pour arriver à Tende. Les marchands de sel italiens de Vintimille l'empruntaient depuis le XIII^{ème} siècle.

L'ancienne route de la Vésubie fut interdite définitivement après l'épidémie de peste de 1590, importée par des marchands provençaux.

c) REAL STRADA : La Route Royale de Nice à Turin

Charles-Emmanuel Ier de Savoie, dit le Grand (1562 - 1630), fut duc de Savoie et prince de Piémont de 1580 à 1630. Il était fils de Emmanuel-Philibert, duc de Savoie et prince de Piémont, et de Marguerite de France (la plus jeune des filles de François 1er).

Allié à l'Espagne par son mariage, il profita des guerres de religion pour s'emparer du marquisat de Saluces (1588) et reçut des Ligueurs le titre de comte de Provence (1590). Il envahit de nombreuses fois le Dauphiné et poussa même jusqu'à Fréjus en 1590, s'emparant de Draguignan et d'Aix, mais il est battu le 17 septembre 1591 à Pontcharra par Lesdiguières. Henri IV, après avoir envahi la Savoie et le Piémont, se fit céder le Bugey, le Valromey et le pays de Gex par le traité de Lyon en 1601.

Il projetait de faire de la riche et prospère cité de Genève la nouvelle capitale de son duché. Mais son expédition hasardeuse du 11 décembre 1602, composée de mercenaires espagnols, menés par d'Albigny échoue lamentablement. En 1603, il sera contraint de signer avec Genève le traité de Saint-Julien garantissant à la cité la paix et nombre de droits.

Il épousa à Saragosse le 11 mars 1585 Catherine Michelle d'Espagne (1567 + 1597), fille de Philippe II, roi d'Espagne, et d'Élisabeth de France.

En 1581 **Charles Emmanuel 1er** de Savoie entre en possession de Tende et maîtrise tout l'itinéraire entre Nice et Piémont. Turin devient alors la capitale des Etats de Savoie en 1568.

En 1591, les travaux furent entrepris dans la vallée de la Roya pour rendre la route carrossable. Elle fut alors ouverte aux charrettes de Nice à l'Escarène et de Limone à Turin, dans un premier temps.

Ambitieux et cultivé, ce souverain prend une série de mesures favorables au développement de ses états.

Il accorde ainsi la franchise aux ports de Nice et de Villefranche et dès **1610** commande les travaux pour une nouvelle route. Dans le texte qui accompagne certaines gravures du XVIIème siècle concernant les villages des vallées Roya Bévéra, une place de choix est réservé à cette route, on peut y lire « La splendide route, unique en son genre, rivalisant avec les réalisations importantes des Egyptiens et des Romains (...) ». Ceci dit la route n'était à cette époque qu'une voie muletière susceptible d'accueillir des véhicules sur certains tronçons.

Les passages les plus difficiles ont été aménagés en priorité. Ainsi en va-t-il des gorges de la Roya, à hauteur du village de **Saorge**, c'est d'ailleurs à cet endroit que se trouve la plaque commémorative de la construction de la route, gravée à même le roc.

En 1616 le village de **Fontan** est créé à la suite d'une ordonnance royale pour servir de relais entre Sospel et Tende.

Le long détour par Saorge n'est plus une obligation : c'est le nouveau tracé en fond de vallée qui justifie la création d'une nouvelle halte pour les muletiers. Ce sera la fondation ex-nihilo, autour d'une fontaine, d'un nouveau village : Fontan, dont les plans et les bâtiments publics (premier exemple d'urbanisme d'Etat) seront dessinés par les architectes de la cour savoyarde. An 1669, le village comptait déjà 38 familles...

L'église de Fontan (commencée en 1632) est l'un des plus beaux exemples d'architecture qu'ait produit l'absolutisme royal des souverains savoyards. Le clocher, joyau du baroque du XVIIIème siècle, rappelle par son bulbe, celui de la chapelle des pénitents noirs de Saorge tout proche.

En 1679 on décide de rendre entièrement accessible à des voitures à quatre chevaux, un itinéraire pour se rendre de Nice en Piémont.

C'est seulement un siècle plus tard en **1780** que **Victor Amédée III** inaugure la nouvelle route carrossable ouverte aux quatre roues reliant Nice à Cuneo

Le chemin ducal devint la **REAL STRADA** (Route Royale), pour commémorer cet événement une nouvelle plaque fut sculptée dans le roc des gorges de Saorge.

Avec le creusement du port de Nice en 1749, Charles Emmanuel III de Savoie a l'ambition de développer et de promouvoir le commerce international entre la méditerranée et l'Europe continentale par l'intermédiaire de ses Etats.

Avec cette route carrossable, les ports de Nice et Villefranche, les nouvelles fabriques, les inscriptions monumentales gravées sur les flancs de la montagne, la création de Fontan nouveau village étape, la Maison de Savoie montre bien sa volonté de relier la Méditerranée au Nord de l'Europe afin de hisser Turin au premier rang des capitales Européennes.

Le déclin annoncé : La restauration en attribuant au royaume de Sardaigne le puissant port de Gênes inaugurerait le déclin du port de Nice. La route royale ne connaîtra jamais le grand destin auquel elle était promise.

III. La floraison baroque des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles

Le XVI^{ème} siècle marque la dernière et grande offensive de l'église catholique. Au XIII^{ème} siècle, la décadence du clergé séculier et monastique avait été compensée par l'essor des Ordres Mendiants (les Franciscains en particulier).

La Renaissance et l'Humanisme entraînent une nouvelle perte de vitesse du monde ecclésiastique et la désaffection populaire à l'égard des pratiques religieuses essentielles du Christianisme.

Au début du XVI^{ème} siècle, la Réforme apporte le coup de grâce. Les évêques réformateurs réagissent, avec l'appui des Jésuites. Les confréries laïques de Pénitents – souvent calquées sur les corporations de métiers du Moyen Age – se rénovent, se multiplient et raniment la vie paroissiale. On assiste alors à l'explosion des confréries de dévotion à la Vierge et aux Saints, à la multiplication des sanctuaires, et au retour des pèlerinages.

Les **XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles** marqueront l'apogée du baroque en Italie et dans les Etats de Savoie. Le Comté de Nice devient terre d'élection d'un Baroque niçois qui crée sa propre expression.

III.1. Le Baroque Niçois : un baroque urbain venu de Turin

Le Baroque

Lorsqu'en 1545 s'ouvre le Concile de Trente, le monde chrétien est en crise. L'église catholique romaine et ses pratiques, dont celle des Indulgences, sont contestées par des partisans de la Réforme conduits par Calvin et Luther. Ce concile va durer 18 ans. Au lieu de s'amender l'église catholique décide de lancer la Contre-Réforme idéologique, avec l'ordre des jésuites, et artistique, avec un nouveau style qu'on appellera bien plus tard "Baroque".

*Ce mouvement artistique part du Vatican avec les architectes et sculpteurs Bernini et Borromini. Il est relayé à Turin par Guarini, admirateur de Borromini. Si en France, terre du classicisme dont Versailles sera un phare, les projets de Bernini et de Guarini sont tous refusés, ils sont pourtant les modèles de tous les États italiens et se diffusent en Europe puis jusqu'en Amérique du Sud. **La Ligurie est donc au XVI^e et XVII^e siècle naturellement submergée par la vague baroque. Le comté de Nice et Monaco le sont aussi, puisqu'ils font partie des États de la Maison de Savoie qui s'étendent du Nord des Alpes à la Méditerranée.***

Art de la Contre-Réforme, le baroque se veut démonstratif. L'architecture, la sculpture et la peinture, pour la première fois intimement mêlées, sont mises au service de la propagation de la foi catholique. Les bâtiments du culte sont mis en scène. La façade fonctionne comme un rideau de théâtre. Franchi ce rideau, c'est le choc esthétique, l'éblouissement voulu par cette profusion décorative d'ors, de marbres vrais ou feints et de stucs. Dans la Ligurie du Ponant comme dans le comté de Nice, cet art démonstratif non seulement n'a rencontré aucune résistance mais semble avoir comblé l'âme profonde des populations qui, par les processions très théâtrales de leurs confréries de pénitents, le décorum des grands moments de la vie religieuse, publique et même privée ont toujours eu à cœur d'extérioriser leur foi et leurs sentiments, leur personnalité.

a) L'architecture urbaine

L'architecture baroque, qui se développe au cours des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, est particulièrement féconde dans le Comté de Nice (rive gauche du Var) avec environ 150 monuments.

De nombreux ordres religieux s'installent dans la région au début du XVII^{ème} siècle :

- Les jésuites, qui sont les principaux propagateurs du style baroque
- Les théatins et les Augustins
- Les Visitandines et les Bernardines

La construction et la décoration de leurs églises et chapelles se fait tout naturellement dans le style baroque, dont l'origine et les modèles sont à Gênes et Turin. L'importance théâtrale du décor, la somptuosité, l'ornementation, la profusion des sculptures, la polychromie, l'importance du maître-autel sont les grandes caractéristiques de cet art nouveau qui cherche à éblouir, à exprimer la vigueur, l'euphorie par l'exubérance du décor.

Dans le contexte politico-religieux de la fin du XVI^{ème} siècle, il veut surtout ramener les fidèles à la vraie foi, au dogme catholique revisité par la Contre-réforme, où la vierge, les anges, les saints retrouvent leur rôle d'intercesseurs, de confidents, tout auréolés de lumière et d'or.

C'est au départ de **Nice** que le style baroque remonte la route du sel. Les deux références architecturales niçoises des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles ont été clairement identifiées avec les églises du Gesu et l'église Saint-Pons, datant respectivement des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles.

b) Le Baroque romain

Au XVII^{ème} siècle, l'église du Gesu de Nice était l'oratoire du collège des **Jésuites** à Nice. C'était la plus ancienne église baroque du Comté. On connaît le rôle des Jésuites dans la diffusion du message de la Contre-Réforme catholique au lendemain du Concile de Trente, il est logique de penser que cette église servit de point de départ à la diffusion de ce style – engagé – dans l'arrière pays niçois, pour tracer un trait d'union entre les deux capitales des Etats de Savoie très catholiques : Nice et Turin.

L'architecte du Gesu est **Jean-André Guibert**, ingénieur attaché à la Maison de Savoie. Il sera aussi l'auteur de la cathédrale Sainte-Réparate, et de l'église de l'Escarène, sur le début de la route du sel. Il est surtout l'initiateur d'une première vague de constructions d'églises baroques dans la vallée de la Roya, qui se prolongera jusqu'au XVIII^{ème} siècle : édifices de plan rectangulaires, à nef unique et aux travées rythmiques, voûtés en berceau et à chevet plat, surchargés d'ornementations.

A la suite des Jésuites, de nombreux ordres religieux s'implantent dans la région et sur la route du sel : Augustins, Théatins, Visitandines, ordres réformés franciscains... et construisent des édifices similaires.

c) Le Baroque radical

Au XVIII^{ème} siècle, le Baroque niçois, encore assez classique, évolue vers une forme plus théâtrale, mélange inédit de trompe-l'œil, de courbes et contre-courbes, d'audace et d'exubérance. C'est sans doute la forme la plus aboutie du Baroque, mais aussi la victoire de l'Eglise Catholique qui trouve là l'expression magistrale de la piété baroque en conciliant tous les Arts (architecture, sculpture et peinture) au service du dogme.

L'église Saint Pons est une véritable prouesse architecturale. Il faudrait pour en juger, pouvoir l'admirer dans son environnement d'origine, au milieu des jardins et des plantations d'oliviers comme une perle baroque dans son écrin de verdure, au départ de la route du sel qui remontait le Paillon que l'abbatiale domine de sa colline. Cette nouvelle manifestation du Baroque radical réalise à merveille la fusion de la Nature et de l'architecture.



Eglise Saint-Pons - NICE

Au-delà de sa valeur artistique, il s'agit d'un Art officiel, presque de propagande de l'église catholique, promu par des architectes de génie qui travaillent principalement à Turin, capitale de la Maison de Savoie : Guarino Guarini et **Carlo Filippo Juvarra** (architecte officiel de la Maison de Savoie et auteur de l'église de Saint-Pons), **Bernardo Vittone** (architecte Niçois du baroque radical, et auteur de l'église de la Miséricorde).

d) L’empreinte de Turin : le cadre politique

Les Ducs de Savoie ont fortement contribué à la mise en œuvre de cette politique d’urbanisation aux accents baroques. Elle porte d’abord la marque de **Turin**, capitale éminemment baroque de la Maison de Savoie.

Le contexte politique est favorable à Nice et son Comté :

Au XVII^{ème} siècle, le Comté de Nice connaît une période de paix (de 1639 à 1690) favorable à l’urbanisme de Nice. Les ingénieurs et architectes piémontais, délaissant leurs activités militaires, s’attellent aux grands travaux de domestication du Var et du Paillon, et à la création et l’entretien des routes reliant Nice au Piémont. Les ordres religieux font également appel à ces architectes pour élever leurs églises dans la ville.

De son côté, la cour de Turin suscite de nombreux projets d’extension urbaine. La Présence du Paillon constituait le principal obstacle à l’expansion de la ville hors des murs. Les architectes Piémontais optent pour la couverture et le détournement du Paillon vers Lympia.

Au XVIII^{ème} siècle, La ville connaît une prospérité importante et se dote de ses plus beaux palais. Le creusement du port Lympia ne commence qu’en 1749. C’est assez paradoxal pour une ville qui se voulait le débouché maritime des Etats de Savoie. Son creusement et son aménagement s’étendront jusqu’à la fin du XVIII^{ème} siècle, et seront l’œuvre de deux architectes Piémontais : Felice Devincenti et Nicolas De Robilant.

Le Comté de Nice semble ignorer les difficultés économiques qui secouent le Royaume de France. Turin a fait de Nice une seconde capitale à l’abri des troubles de son époque.

A la veille de la Révolution, les Savoie ont fait de Nice et de son Comté une région prospère, stable politiquement, et homogène culturellement. Elle est résolument tournée vers sa capitale Turin, même si la majeure partie de ses ressources économiques proviennent de la mer, via le nouveau port de Nice. Tout est venu de Turin et du Piémont : architectes et artistes, qui ont su adapté au cadre de la future Riviera et à son climat d’exception, l’esprit posttridentin. Les confréries de pénitents sont arrivées par Gênes et la Ligurie voisine, adaptant progressivement cet esprit baroque à la piété des populations montagnardes quand elles se s’installent dans l’arrière-pays, particulièrement dans la vallée de la Roya, axe commercial essentiel.

L’entrée des troupes révolutionnaires en 1792 portera un coup fatal à la construction : Les nobles et les riches bourgeois fuient, les ordres religieux sont supprimés, les biens de l’église sont confisqués... la production architecturale sombre dans un profond sommeil.

III.2. la diffusion du Baroque dans la vallée de la Roya

Restée fermement catholique, la population du Comté de Nice ne s’est pas convertie au protestantisme. Les Vaudois venus trouver refuge dans la Haute Vallée de la Roya au début du XVI^{ème} siècle, ont rejoint Genève. Ainsi l’esprit de la Contre-Réforme s’est-il installé d’autant plus facilement, suivant les grands axes de circulation et d’échanges.

a) La diffusion du modèle niçois

Dès la fin du XVI^{ème} siècle, la Route du Sel ou « Grand Chemin Ducal » de Nice à Turin, passe par l’Escarène, le Col de Braus, Sospel, le Col de Brouis, La Giandola, Fontan, Tende et le Col du même nom, puis continue de l’autre côté vers Limone, Cuneo et Turin.

Une seconde route du sel remontait de Vintimille jusqu’à Breil. Beaucoup plus ancien et moins long, il fut moins utilisé dès que surgirent les rivalités entre Savoie et Gênes.

C’est du XVI^{ème} au XVII^{ème} siècle que les villages longeant la Route du Sel connurent leur âge d’or avec le passage incessant des caravanes de mulets.

Au cours des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, à la faveur du renouveau religieux de la Contre-Réforme, les communautés rurales de la Roya-Bévéra vont remettre « au goût du jour » leurs anciennes églises médiévales tardives comme à Saorge, à La Brigue ou à Tende par l'ajout de décorations et de retables baroques. D'autre part, en s'assurant la collaboration d'architectes niçois ou piémontais, les communautés de Sospel, de Breil et de Fontan bâtissent de nouveaux édifices dont les dimensions et la richesse du décor n'ont rien à envier aux églises des grands centres urbains du littoral.



Eglise de Breil

En montagne, les églises des villages enrichies par le commerce du sel, s'inspirent directement des modèles niçois, qui servent de support, au XVII^{ème} comme au XVIII^{ème} siècle, à la propagande de la Contre-Réforme catholique tout en restant la référence esthétique en termes d'architecture religieuse.

La vallée de la Roya se couvre d'églises et chapelles baroques comme d'une longue écharpe dorée, de Tende jusqu'à Breil, et de Sospel à L'Escarène le long de la Bévéra.

Cette floraison baroque connaît deux phases :

- **Au XVII^{ème} siècle**, le baroque Romain construit les églises sur un plan rectangulaire (nef unique et chevet plat) : c'est le plan jésuite typique, qui s'inspire de l'église du Gesu de Nice (1607-1650).

Ex : Eglises de l'Escarène, de Tende et de La Brigue

- **Au XVIII^{ème} siècle**, le plan des églises baroques évolue pour adopter celui de la Croix grecque, ou le plan ellipsoïdal, dont les deux modèles niçois sont la chapelle de la miséricorde (actuelle chapelle des Pénitents noirs) et l'abbatiale Saint-Pons (reconstruite vers 1724).

Ex : Breil-sur-Roya (1699 – 1704) pour le plan en croix grecque

Chapelle de l'Annonciade à la Brigue (1730) pour le plan ellipsoïdal

Enfin, certaines églises romanes ou gothiques à l'origine, sont baroquisées.

Ex : églises de Saorge et La Brigue.

Les clochers à bulbes, avec des tuiles vernissées – représentatifs de l'influence italienne – apparaissent dans la vallée de la Roya au XVIII^{ème} siècle, et surélèvent les anciens campaniles romans quand ils existaient.

L'exemple de la Brigue

L'église Saint-Martin

L'église de la Brigue, comme celle de Tende, fut construite à la fin du XV^{ème} siècle. Elle est aussi de type « romano-ligure », de façon plus authentique, puisque son clocher n'a pas été baroquisé comme celui de Tende, mais a gardé sa flèche d'origine, polygonale en pierre.

Le portail principal porte un linteau frappé d'un I.H.S. et des armes de Savoie. A la fin du XV^{ème} siècle, prospérité de la route du sel aidant, le portail fut orné comme à Tende d'un décor renaissance. L'intérieur de l'église est baroque, orné de capelles latérales à la mode ligure. Tous les retables qu'elles abritent sont datés des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles.

La chapelle Saint-Michel

Cette chapelle construite au XVIII^{ème} siècle, est un exemple – rare dans les vallées de montagne – de l’influence exercée dans le Comté de Nice par le Baroque radical piémontais. Elle est même attribuée à Antonio Bertola, architecte turinois disciple de Guarini.

b) La multiplication des chapelles de pénitents

Des **chapelles de pénitents**, souvent concurrentes des églises, sont souvent construites face aux édifices paroissiaux. Elles sont presque toutes à nef unique, à chevet plat, plus humbles. Le retable du maître-autel est souvent la pièce remarquable. Elles apparaissent au début du XVII^{ème} siècle dans la vallée. Elles sont parfois plusieurs : sept à Nice, quatre à Sospel, trois à Saorge, deux à la Brigue.

Ces chapelles de montagne ont en général un rôle de protection contre les maux venus du dehors et spécialement du littoral, contre la peste en particulier qui frappera de façon récurrente jusqu’au XVIII^{ème} siècle. Elles sont construites sur les voies d’accès aux villages, près des routes muletières.

On les trouve à l’entrée du village, ou à l’endroit où l’on perd le village de vue, avec une prédilection pour les points de passage obligés : les ponts, les cols. Elles sont enfin dédiées à des Saints Protecteurs, particulièrement à Saint-Sébastien et Saint-Roch, contre la peste.

Certaines de ces chapelles abritent des peintures murales et des retables des XV et XVI^{ème} siècles. Elles ont presque toujours un porche ouvert séparé de la petite nef par une grille en bois. La nef et le porche sont couverts par la même voûte en berceau. Les plus anciennes empruntent leurs modèles à l’Italie du Nord (influence lombarde).

Toutes ces chapelles sont solidaires du paysage, souvent simples et modestes. De cette même époque subsistent aussi une multitude de petits oratoires disséminés dans la montagne, toujours sur des voies de passages, cols principalement.

Aux XVII et XVIII^{ème}, cette piété montagnarde prend de nouvelles formes d’expression. La route du sel a considérablement enrichi ces hautes vallées, et les habitants peuvent entreprendre la construction de chapelles plus grandes, plus décorées, et plus belles à leurs yeux, c’est-à-dire plus baroques. Les grands protecteurs sont toujours les mêmes, principalement Saint-Sébastien et Saint-Roch, mais surtout la Vierge au rosaire qui remplace la Vierge de Miséricorde à l’époque baroque.

Partout, on reconstruit ou on met au goût du jour l’église paroissiale. La présence des confréries de pénitents engendre parallèlement une floraison de chapelles satellites. Les ordres religieux participent à ce vaste et diffus phénomène de baroquisation des villages médiévaux en construisant chapelles et couvents, tel celui de Saorge construit par les Franciscains (1638-1700) ou celui des Carmélites de Sospel.

L’importance de l’église paroissiale reflète l’importance de l’économie locale. Les cathédrales de Sospel ou de Breil n’ont ainsi rien à envier en taille et en richesse aux églises des centres urbains de la côte.

A côté de ces édifices « officiels » se multiplient les chapelles de Pénitents. Ce sont des édifices encore anonymes qui inscrivent dans ce paysage de montagne les signes d’une culture nouvelle, et qui vont marquer d’une empreinte rococo inoubliable le tissu médiéval des villages. Le même phénomène de baroquisation se produit dans les autres vallées de Savoie, en Tarentaise et en Maurienne principalement, qui voient émerger au même moment une production véritablement populaire, au caractère endémique.

Cet espace sacré des villages de la Roya naît d’un équilibre entre le monde rural et la protection divine qui s’y exprime. Il trouve son sens dans le décor de l’église.

L’exemple de La Brigue

Deux confréries de Pénitents existaient à La Brigue : celle de l’Annonciation (Annonciade) et celle de l’Assomption (Assunta). Contrairement à la coutume, elles ne se distinguaient pas l’une de l’autre par la couleur de leur froc (blanc dans les deux cas). On les appelait donc les Blancs d’en haut, et les Blancs d’en bas, en fonction de la situation de leur chapelle par rapport à l’église paroissiale.

La chapelle de l’Assunta date du XVII^{ème} siècle, issue d’un baroque encore assez classique, mais bénéficie d’une décoration déjà rococo.

La chapelle de L'Annonciade datée du XVIII^{ème} siècle, marque la transition entre le plan longitudinal du premier Baroque et le plan elliptique du Baroque radical, privilégié en Piémont par les architectes Guarini et Vittono.

c) Le rôle des confréries de pénitents

Chaque village, chaque hameau a son saint. Ces différents saints se rassemblent sur les autels des églises du XVI^{ème} siècle. L'église posttridentine rompt ce fragile équilibre : dans ses murs s'élèvent de nouveaux autels et retables, avec de nouveaux tableaux. Le saint protecteur change de visage, il devient plus proche, il a fonction de modèle pour le fidèle, principalement dans les églises des confréries.

Le Saint devient l'intercesseur, le reflet de Dieu, le confesseur du fidèle. C'est de ce retournement de cette nouvelle introspection, que naissent et se développent les confréries, qui instaurent une prière de plus en plus individuelle.

Au XVII^{ème} siècle, le saint proclame son intimité avec Dieu. Les fidèles délaissent le Dieu des églises pour rejoindre les saintes des chapelles de pénitents. La dévotion prend un caractère privé, elle s'individualise.

Les pénitents, pourtant implantés à Nice depuis quelques siècles, connaissent un succès grandissant dans les vallées de montagne. Ces associations de laïcs recrutent parmi les habitants, et décorent leurs églises. Toute la piété et les peurs du XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle sont inscrites dans l'ornementation de ces chapelles de pénitents, qui complètent la présence officielle du clergé, dans l'église du village.

L'art baroque montagnard trouve une expression originale, empreinte de merveilleux et de tragique, de piété et de superstition, de foi et de peurs, et mêle l'éphémère et l'éternité dans un élan créatif auquel tous participent. Il montre bien qu'aux siècles de la prospérité, les vieilles peurs ancestrales subsistent face aux épidémies, aux colères de la nature, à la mort surtout.

Les confréries de pénitents apportent une réponse, qui est celle adaptée à une époque, où la montagne est toujours un milieu hostile, dangereux, où la nature fait peur, et où la colère de Dieu régie encore le destin des hommes, même après l'humanisme de la Renaissance. Le message de la Contre-Réforme a atteint les Hautes Vallées, et face à une Eglise perçue comme la porte de salut obligé, les pénitents apportent toutes les garanties d'une approche plus sereine de la mort.

Qui étaient ces confréries qui fleurirent en Provence, et principalement dans le Comté de Nice et la Roya au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle, comme le dernier sursaut de vie de l'église catholique avant la Révolution et la déchristianisation qu'elle entraînera ?

Les premières fondations de confréries remontent au XIV^{ème} siècle, avec celle des Pénitents blancs de la Sainte-Croix de Sospel (1398) et celles des Pénitents noirs de Nice (fin XIV^{ème} siècle). C'est au XVII^{ème} siècle que se créent la majorité des confréries de Pénitents sur le Comté de Nice. Le mouvement semble venir de Ligurie, et de Gênes tout particulièrement. Les statuts des premières confréries du XIV^{ème} siècle proviennent de Palerme. Ils parviendront jusqu'à Nice, soumis aux réformes des XV^{ème} et XVI^{ème} siècle qui les adaptent à leur époque.

La réforme des statuts du XVI^{ème} siècle répond surtout à l'esprit du Concile de Trente. Elle est datée de 1587. L'obligation de pratique régulière de la discipline s'atténue puis disparaît, pour devenir symbolique. Mais les règles restent immuables, maintenant le principe de pluralité des dirigeants élus tous les ans, le port de la cape et l'anonymat, la participation aux enterrements pour les pénitents noirs...

On sait que cette diffusion des statuts depuis l'Italie a été largement favorisée par **les Ordres Mendians**.

A Nice au XVII^{ème} siècle, Cinq des sept confréries de Pénitents ont été créées dans l'église d'un couvent mendiant. A Sospel, les Pénitents noirs (1590) sont fondés par le couvent des Mineurs de l'Observance, et les Pénitents gris (1619) dépendent de l'Ordre des Capucins.

Les Pénitents ont presque toujours été créés par et pour un ordre mendiant, ils en sont les interlocuteurs privilégiés. Les confréries du Rosaire sont elles-mêmes fondées à l'instigation des pénitents. Par le biais des confréries de Pénitents puis des confréries de dévotion, les Ordres Mendians finissent par supplanter les églises paroissiales, au point qu'au XVIII^{ème} siècle, les confréries de dévotion deviennent plus ou moins indépendantes, et en conflit avec le clergé.

III.3. Un baroque endémique en Roya

La prospérité économique apportée par le commerce du sel dans la vallée de Roya, va se traduire essentiellement par une floraison d'églises et de chapelles baroques. Au côté des églises de paroisse pour lesquelles la population fait parfois appel aux grands architectes niçois, s'élèvent de plus modestes chapelles de Pénitents, de plan plus simple, mais à la décoration exubérante. Elles sont l'œuvre d'architectes secondaires, qui s'inspirent des édifices de la ville.

L'intérieur de ces chapelles fait toute la place au retable, devenu la pièce essentielle du mobilier religieux au lendemain du Concile de Trente. D'inspiration rurale, il exprime un baroque naïf, savoureux, et souvent inattendu... à la rencontre des modèles savants du baroque niçois et d'une facture populaire et rurale inédite. Ces artistes de second rang, enracinés dans un monde montagnard proche de la terre, qui mêlent monde profane et esprit mystique, et laissent transparaître de lointaines survivances de la sensibilité médiévale.

Les populations de la vallée de la Roya se sont appropriées le style baroque plus que l'esprit de la Contre Réforme. Elles l'ont décliné et adapté à leur mode de vie. Elles en ont fait une forme de théâtre permanent, le lieu de leurs dévotions individuelles avec les saints protecteurs de la vallée, tout particulièrement Saint-Sébastien et Saint-Roch, le lieu privilégié de leur rencontre avec la Vierge. Elles ont refoulé leurs peurs ancestrales dans la pénombre dorée et parfumée des églises de montagne, oublié les malheurs des temps dans la musique des orgues qui jouaient des chants profanes, des opérettes et du bel canto sous la voûte étoilée des églises.

Elles ont encore peur de la mort. Alors elles rentrent dans une confrérie. C'est l'assurance d'une sépulture, d'un lieu d'accueil après la mort. Au XVIIIème siècle, le cimetière sera imposé (Edit de 1776), en remplacement des couvents.

Les confréries forment ce réseau de médiations terrestres au sein desquelles l'homme du XVIIIème siècle encore est pris et encadré, de la naissance à la mort, et au-delà. Après l'Edit de 1776, le XVIIIème siècle verra se défaire le réseau des attachements qui, par le biais du tombeau, liaient une famille à une église de paroisse ou de couvent. Les Confréries de Pénitents, qui prenaient en charge les sépultures et recueillaient les testaments et les legs, perdront considérablement de leur influence.

A la fin du XVIIIème siècle, le testament est laïcisé. Les pompes baroques ont vécu. La sépulture, qui avec les demandes de messes, était naguère une préoccupation majeure, perd tout intérêt.

L'édit royal de 1776, en imposant l'inhumation dans les cimetières, a forcé le cours de l'histoire. Il entraîne le détachement vis-à-vis des fidélités anciennes à l'égard des couvents où l'on élisait sépulture, auxquels on réclamait des messes.

Le XVIIIème siècle est aussi le siècle de la redécouverte du corps. Il est marqué par une évolution profonde des attitudes collectives, qui donne à la mort physique une place plus grande, et inversement voit se distendre tout un ensemble de gestes quasi-magiques, l'exhibition du cadavre, la sépulture à l'intérieur d'un lieu de culte, à proximité des saints.

La fin du XVIIIème siècle sera marquée par le déclin des confréries, qui annonce la déchristianisation progressive des temps modernes.

Finalement, ces confréries étaient surtout des associations de villageois qui, au-delà des dévotions aux saints, restaient fondées sur l'entraide, la propriété commune, et une certaine expérience de démocratie que la société de l'époque ignorait encore, dans un monde où l'on craignait Dieu et son seigneur. Ces confréries se sont progressivement laïcisées en se détachant de l'église officielle, mais en conservant des dévotions à la vierge et aux saints de plus en plus individualisées.

L'Edit de 1776 qui interdit les sépultures hors des cimetières portera un coup fatal aux couvents et confréries, en désacralisant la terre des ancêtres, et l'espace de la mort.

En 1792, les troupes révolutionnaires françaises remontent la vallée de la Roya. C'est la fin d'une époque, la fin en tous cas de la piété baroque. La révolution est toujours considérée comme une coupure majeure de l'histoire, mais le mécanisme de déchristianisation avait commencé au milieu du XVIIIème siècle, d'abord dans les villes, puis dans les vallées. Les confréries de Pénitents s'étaient depuis longtemps substituées aux églises de paroisse, et les saints protecteurs locaux au Dieu trop lointain de la bible.

Conclusion

L'épopée de la Maison de Savoie s'associe dès l'origine à l'histoire d'une route reliant en ligne droite le monde septentrional et atlantique au monde levantin via la plaine du Po. Ce rôle de portier des Alpes, la dynastie savoyarde l'a conquis de haute lutte dans cette contrée du Duché de Savoie.

Caractéristique d'un cordon ombilical routier sur l'axe Paris – Rome jusqu'au XIX^{ème} siècle, la fortification privilégie un axe routier plutôt que le « pré-carré » à la française.

Pendant des siècles, le Duché de Savoie ne se conçoit que comme un trait d'union, un état-tampon dans la géopolitique européenne.

La piété religieuse des populations montagnardes, en Maurienne comme en Roya, le long d'une même axe de circulation alpin, trouve la même forme d'expression artistique, intègre et s'approprie l'exubérance baroque, les ors et les anges, les saints protecteurs et les Vierges de dévotion sur les mêmes modèles, naïfs et autochtones, mais baroques et profondément ancrés dans leur environnement naturel. En Roya, la route du sel n'a été que le vecteur de cette propagation et assimilation de l'art baroque, bien davantage que du message de la Contre-Réforme catholique.

Il s'est produit, au même moment de l'histoire, dans des vallées aussi différentes que la Maurienne et la Roya, un même processus de baroquisation. Les chapelles Saint-Sébastien de Lanslevillard et Saint-Antoine de Bessans dans la Haute Vallée de la Maurienne, ressemblent à s'y méprendre – par leurs fresques, leurs retables, leur clocher – à celles de la haute-vallée de la Roya. Malgré le passage malaisé des cols du Mont Cenis et de Tende l'hiver, la Haute-Maurienne a toujours été plus proche de la Roya que des rivages savoyards du Lac Lemman.

Terres baroques par excellence, la Savoie, le Comté de Nice constituent encore des terrains d'investigation pratiquement neufs. La présence sur ces territoires français, d'une telle concentration d'édifices que rien ne relie au modèle français, ne s'explique pas seulement avec la proximité géographique de l'Italie. Elle est naturellement due à des facteurs politiques : c'est de leur ancienne capitale, **Turin**, que ces régions situées à la périphérie d'Etats aujourd'hui disparus, reçurent les impulsions esthétiques dominantes.

Il est donc impossible de ne pas prendre en compte l'appartenance socio-culturelle de Nice aux anciens Etats de la Maison de Savoie, et la proximité de la Ligurie, zone de diffusion du modèle génois.

De tradition provençale, Nice avait basculé en 1388 dans la mouvance de la Maison de Savoie. Si la dédition de Nice à la Savoie n'eut pas d'incidence sur la production architecturale médiévale, elle jetait néanmoins les bases des futures infiltrations puis pénétration du modèle piémontais baroque.

De fait, Nice verra tout au long des XVI, XVII et XVIII^{ème} siècles, se succéder ingénieurs et architectes piémontais appelés à assurer l'essentiel d'une production monumentale et urbanistique de grande classe, remarquablement intégrée au climat architectural local. L'existence de liens forts anciens avec la Ligurie voisine allait, parallèlement, allait influencer la production niçoise, lui conférant quelques caractéristiques ligure.

C'est ce baroque urbain qualifié de nisso-ligure, qui se propagera dans l'arrière-pays, principalement dans la vallée de la Roya le long de la route du sel, et produira une forme endémique aux accents montagnards et populaires, propre à la vallée. Cette baroquisation de la Roya contribuera à forger dans cette vallée une identité propre, mélange de l'héritage médiéval provençal, des influences ligures, et surtout de l'apport savoyard. L'art baroque a trouvé dans ces populations montagnardes restées hermétiques à la Réforme, un terrain d'élection particulièrement favorable.

Les Ducs de Savoie avaient donc réussi leur pari, celui d'unifier un territoire sans homogénéité, fait de petits fiefs féodaux s'opposant en des luttes intestines. Sans parvenir à faire de la Savoie un Etat moderne, ils sont parvenus, au fil des siècles, avec la continuité d'une dynastie ininterrompue et la persévérance qu'ils ont mis à relier Nice et Turin, à unifier culturellement le Comté de Nice, de la campagne niçoise aux villages de Tende et La Brigue. En cela, la route royale fut une victoire politique de la Maison de Savoie, même si elle n'eut pas l'avenir escompté, celle d'une entreprise unificatrice d'un territoire.

La Roya marque aussi la victoire d'un art comme expression artistique, davantage que comme propagande de l'Eglise. L'art Baroque s'est fondu dans le paysage, dans les mentalités montagnardes de la Roya, comme en terres conquises, porté par la route du sel vers l'intérieur des terres. Au-delà de sa fonction première de

reconquête de l'église catholique, il s'est enraciné dans le relief accidenté de la Roya, comme l'apothéose d'un long processus d'assimilation d'une vallée à sa destinée savoyarde.

La route royale subira le même revers de l'histoire. Elle aura été la consécration d'une vallée, d'un commerce millénaire. Elle viendra buter sur une frontière des états nations du XIX siècle, devenue inutile. Jamais la vallée de la Roya n'aura été plus enclavée qu'aux XIX et XXème siècle, malgré sa route et ses bornes frontières. Les règles du jeu diplomatiques ont changé, et la Savoie disparaît de l'échiquier politique européen des temps modernes. Pendant un siècle, elle sera coupée en deux, entre le nouveau royaume d'Italie et la France, ayant perdu jusqu'à l'unité du Comté de Nice du XIVème siècle.



portail de l'église de Tende



village de Fontan



LES VILLAGES DE LA ROYA-BEVERA



SOSPEL

Véritable balcon sur la Bévéra avec ses vieilles maisons aux peintures en trompe-l'œil entourées de hautes montagnes, Sospel fut un Haut lieu du Comté de Vintimille au XIII^{ème} siècle.

Après la dédition du Comté de Nice, Sospel resta fidèle à la Maison de Savoie de la Renaissance au XVIII^{ème} siècle, et fut une étape importante sur la Route Royale de Nice à Turin.

Son pont à péage permettait le franchissement de la Bévéra.



PIENE

Avant l'ouverture des routes de fond de vallée, les bourgs situés sur les hauteurs occupaient des situations prépondérantes autant au niveau administratif que sur le plan économique. C'était le cas de **Piène Haute** (600 m), ancien chef-lieu d'une importante communauté villageoise s'étendant de San Michele à Libre en passant par Fanghetto, Olivetta et Ravaï (aujourd'hui "**Piène Basse**").

Mais depuis l'ouverture de la route de la Roya en 1877 jusqu'à Piène Basse et en 1893 jusqu'à Breil-sur-Roya, puis avec la construction du chemin de fer depuis Vintimille jusqu'à Piène Basse en 1915, un transfert de l'activité s'est opéré vers l'aval. Parallèlement Piène Haute

perdait son titre de chef-lieu au profit d'Olivetta et lors du traité de paix franco-italien de 1947, plusieurs hameaux devinrent français et intégrèrent la commune de Breil-sur-Roya, notamment "Piena" (Piène Haute), "Libri" (Libre) et le poste-frontière de "Ravaï" (Piène Basse), quasiment à l'abandon depuis la suppression de la douane et de la gare.



BREIL SUR ROYA

Autrefois entouré de 100 000 oliviers qui firent la richesse de la région avec 9 moulins en activité, le village de Breil situé sur la Roya au pied d'un piton rocheux, rappelle la Ligurie des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles avec les enduits de ses façades en trompe-l'œil, ses places en arcades, ses monuments et ses vieilles ruelles aux passages couverts.

Entre les XVII et XVIII^{ème} siècle, l'art baroque a produit ici de nombreuses œuvres :

- L'église Santa-Maria-in-Albis
- La chapelle de la Miséricorde (ancienne chapelle des pénitents noirs)
- La chapelle Sainte-Catherine (ancienne chapelle des pénitents blancs)



SAORGE

Saorge village typiquement médiéval et ancienne forteresse bâtie à flanc de montagne, s'ouvre en forme d'amphithéâtre au-dessus de la vallée. Autrefois défendue par trois châteaux, la place forte de Saorge réputée imprenable était surnommée « le verrou de la Roya ».

Saorge était construit verticalement de façon audacieuse pour répondre aux contraintes d'un terroir exigu : les maisons aux étages empilés s'adossent à la pente alors qu'à leur pied des venelles secrètes s'infiltrent sous les voûtes et sautillent d'escalier en porche. Linteaux remarquables, vestiges du château féodal de Sal et nombreux édifices religieux classés "monuments historiques" comme l'église Saint-Sauveur (XVI^e siècle), le couvent des Franciscains (XVII^e siècle), le sanctuaire roman de la Madone de Poggio (XI^e siècle) ou encore les chapelles des Pénitents Blancs, Noirs et Rouges, marquent une longue tradition architecturale.

Saorge était situé sur l'ancienne route du sel, route qui évitait les gorges de la Roya. Place-forte et avant-poste stratégique, il verrouillait avec ses deux forteresses de chaque côté de la Roya, la première grande route Impériale reliant le Comté de Nice au Piémont. Au XVIII^e siècle, Saorge faisait partie des

quatre cités les plus peuplées du Comté de Nice, après Nice, Sospel et Villefranche, avec plus de 3000 habitants.



FONTAN

Au cœur de la Vallée de la Roya et ses gorges rocheuses, le village de Fontan s'étire le long de la rivière. L'étymologie "Fontes Aquarum" est inspirée de ses célèbres sources dont les eaux réputées possèdent des vertus curatives.



BERGHE

Hameaux rattachés à Fontan pour former la commune en 1870, **Bergue Inférieur et Bergue Supérieur**, tranquillement adossés à leur adret de vertige au-dessus de la Roya, n'ont été desservis par une route acrobatique qu'en 1945, route construite avec l'aide des prisonniers allemands. La montagne encore habitée et pâturée des communes de Fontan et Tende, a conservé ses chemins pavés reliant Bergue à Granile et aux granges de Gauron.



LA BRIGUE

Nichée au cœur de la vallée de la Levensa, cette ancienne cité des XIV^{ème} et XV^{ème} siècles aux façades peintes restaurées et aux prestigieux linteaux sculptés au cours du XV^{ème} siècle n'est devenue française qu'en 1947 tout comme Tende. Particularité de la commune : une enclave de territoire détaché situé au nord de la colline de Tende appelée Le Marguareis.

Les versants ligures de la commune et les 4 hameaux qu'ils abritent demeurèrent italiens.



TENDE

En 1261, le Seigneur de Tende, Pierre-Guillaume de Vintimille, épousa la sœur de l'Empereur grec d'Orient, Jean Lascaris, et prit le nom de Vintimille-Lascaris.

Le Comté de Tende ne fut acquis par les Ducs de Savoie qu'en 1579, par un échange contre 4 baronnies en Bresse et en Buget.

Il fut alors envahi par le trafic de diverses marchandises, spécialement le sel, qui de Nice au Piémont passait par le Col de Tende. Les muletiers, très nombreux à passer par le village, formaient une corporation importante placée sous la protection de Saint-Eloi.

L'église, incendiée en 1446 pendant le siège de Tende qui suivit le complot fomenté contre Honoré Lascaris, fut reconstruite de 1462 à 1506. Elle reçut sa coupole au XVIII^{ème} siècle comme la plupart des églises de la vallée. Elle reste le sanctuaire de la famille Lascaris.



LE COL DE TENDE

Le **col de Tende** est un lieu chargé d'histoire : passage le plus commode entre le Piémont et la Méditerranée, il fut sans cesse amélioré afin de faciliter la circulation des personnes et le transport des marchandises. D'abord simple chemin muletier créé en 1652, la route fut achevée en 1782. L'ouverture des tunnels routier (1883) et ferroviaire (1928) a provoqué le quasi-abandon des anciennes viabilités. La crête frontière, déterminée en 1947, fourmille de constructions militaires (forts, blockhaus) dont certaines comme le fort Central offrent un véritable intérêt architectural. Six forts de forme rectangulaire construits entre 1800 et 1900 par le génie militaire

italien ont abrité des troupes jusqu'à la fin de la dernière guerre.

HISTOIRE DE LA PROVENCE et du ROYAUME DE FRANCE

1. Antiquité : des origines à 536

536 : La Provence passe sous domination des Francs

C'est vers 600 av JC que les Phocéens débarquent dans la calanque du Lacydon et fondent Massalia (Marseille). Les grecs créent sur le littoral des comptoirs, qui forment leurs colonies, notamment Antipolis (Antibes) et Nikaia (Nice). La cohabitation des grecs avec les populations locales -les celto-ligures - est parfois tendue.

Deux cents ans plus tard, au IV^{ème} siècle av JC, des liens s'établissent entre les marseillais et les romains. Au II^{ème} siècle av JC, les phocéens font appel au soutien de Rome. A partir de cette époque, les romains vont asseoir leur pouvoir sur les territoires " transalpins ".

En 122 av JC, Caius Calvinus Sextius détruit l'oppidum d'Entremont et fonde Aquae Sextiae (Aix). La création de la Narbonnaise marque l'implantation définitive des romains. La romanisation se traduit par la construction de routes comme la voie domitienne, et par l'apparition de villes comme Fréjus, Orange ou Apt.

A la fin du III^{ème} siècle ap JC, l'empire romain est réorganisé : la Narbonnaise est amputée de la rive gauche du Rhône qui devient la province viennoise. La chute de l'empire romain plonge la Provence dans des guerres intestines au cours des V^{ème} et VI^{ème} siècles.

Moyen Age : de 536 à 1481

1481 : Mort de Charles III - dernier comte de Provence - et rattachement de la Provence à la France

Le traité de Verdun de 843, qui partage l'empire carolingien, fait du Rhône une frontière. Les territoires de l'ouest sont progressivement rattachés à la France. A l'est, la Provence appartient au Saint Empire Romain Germanique. Malgré la tutelle théorique de la Lotharingie, la Provence est pratiquement autonome. Cette période se caractérise par des invasions extérieures. En 972, le comte d'Arles, Guillaume, libère la Provence de l'emprise sarrasine à la Garde-Freinet. Il devient ainsi marquis de Provence. La Provence recouvre les évêchés d'Arles, d'Aix et d'Embrun.

En 1125, le comte de Toulouse obtient la partie nord du marquisat, qui garde le nom de marquisat. La rive sud appelée comté de Provence, devient possession catalane. Le règne de Raymond-Bérenger V (1209-1245) ouvre une nouvelle ère : Il soumet Nice en 1229 pour mieux contrôler l'est de la Provence. Il fonde la ville de Barcelonnette en 1232 dans les Alpes du sud.

En 1274, le Comtat Venaissin devient la propriété du pape, qui fait d'Avignon sa résidence à partir de 1309. Raymond-Bérenger meurt en 1245. Sa 4^{ème} fille, héritière du comté, épouse en 1246 Charles d'Anjou, frère du roi de France. Charles Ier, puis Charles II, consolident le Comté à l'est puis au nord. En 1337, Robert ne saisit pas l'occasion d'acquérir le Dauphiné, qui devient possession des Valois en 1349. La mort du roi Robert ouvre une longue crise dynastique ; Sa petite fille la Reine Jeanne lui succède.

Au XV^{ème} siècle, sous le règne du Roi René, La Provence retrouve un certain essor. A la mort de René d'Anjou en 1480, son neveu Charles III lui succède. Il meurt un an plus tard sans héritier. La Provence devient province française.

Renaissance : de 1481 à 1596

1596 : Assassinat de Casaulx - dictateur de la ligue de Marseille Henri IV est reconnu roi de France

Au XVI^{ème} siècle, la Provence est déchirée par les guerres de religion.

Epoque classique : de 1596 à 1791

1791 : Date de rattachement d'Avignon et du Comtat Venaissin à la France

Au XVII^{ème} siècle, la résistance face au centralisme de la Cour, se traduit par la Fronde Provençale et des remous qui secouent Marseille. Ce n'est qu'en 1660 que la rébellion marseillaise est définitivement muselée.

Le XIX^{ème} siècle : de 1791 à 1914

1914 : Début de la 1^{ère} guerre mondiale

La période révolutionnaire est marquée par l'opposition à une république trop centralisée. Marseille, Aix puis Toulon se dressent contre le pouvoir central. Marseille et Toulon rentrent dans les rangs en 1793. La révolution modifie les limites territoriales de la Provence. Le comtat pontifical disparaît. En 1790, la Provence est découpée en trois départements : les Bouches-du-Rhône, le Var et les Basses-Alpes. Les Hautes-Alpes sont rattachées au Dauphiné. En 1793, le département du Vaucluse est créé avec Avignon. Le comté de Nice, qui appartenait depuis 1388 aux souverains de Savoie, devenus rois de Piémont-Sardaigne, puis d'Italie, est incorporé officiellement à la République Française en 1793, et transformé en département des Alpes Maritimes en 1860. A partir de 1848, le chemin de fer arrive. Les villes changent de physionomie et s'ouvrent à la circulation : les vieux remparts sont abattus, remplacés par des boulevards à Aix, Marseille et Toulon. Sous le second empire, de grandes artères sont percées à Marseille. Marseille devient la porte maritime de l'Empire. L'industrie se greffe sur l'activité portuaire. Marseille se nourrit d'immigration. La vocation touristique de la région, amorcée sous le second empire, se confirme dans les dernières décennies du X^{ème} siècle. Mais la guerre de 1914-1918 vient porter un coup sérieux à cette économie touristique.

Le XX^{ème} siècle : de 1914 à nos jours

La côte d'azur intéresse désormais les Américains. L'un d'entre eux lance Juan-les-pins en 1925. La mode des bains de mer développe un tourisme estival, dont la clientèle va s'élargir avec les congés payés à partir de 1936. Pendant la seconde guerre mondiale, le midi est d'abord épargné, car situé en zone libre. Mais à partir de 1942, les troupes allemandes arrivent dans le port de Toulon et sabordent les flottes françaises. L'après-guerre confirme la vocation touristique de la Provence. Le tourisme balnéaire est symbolisé par la renommée de Saint-Tropez, et le tourisme culturel par les festivals (Cannes, Aix et Avignon)

HISTOIRE DU COMTE DE NICE

■600 Av JC	Fondation de Nikaïa sur le rocher du Château par les Grecs phocéens de Massilia.
■13 Av JC	Fondation de Cemenelum (Cimiez) rivale terrestre de Nikaia par les Romains.
■IIIe siècle	Évangélisation de Cemenelum et Nikaia.
■Vème siècle	La population de Cemenelum se réfugie à Nikaia
■iXème siècle	Nice est dépendante du royaume de Provence
■1032	Le royaume de Provence est annexé à l'Empire germanique
■1044	Apparition de la commune de Nice
■1229	Soumission de la commune de Nice par le comte de Provence Raimon-Bérenger V
■1246	Installation de la maison d'Anjou sur le trône comtal de Provence
■1381	Début de la guerre civile en Provence
■1388	Pour échapper à leurs adversaires, les Niçois se donnent au comte de Savoie Amédée VII. Commence alors un long mouvement de différenciation avec la Provence voisine et de formation d'une identité particulière, sous la protection des comtes puis ducs (1416) de Savoie, pour lesquels Nice, leur seul port, est d'une importance capitale.
■1526	Apparition du terme comté de Nice
■1543	Siège de Nice par les Franco-Turcs
■1560 - 1570	Le duc de Savoie Emmanuel-Philibert fait transformer le Château et la ville. Il transfère sa capitale de Chambéry à Turin en 1563.
■1614 - 1616	Le duc de Savoie Charles-Emmanuel Ier dote Nice d'un Sénat et d'un port-franc
■1691	Second siège par les Français
■1705 - 1706	Troisième siège par les Français. Prise et destruction du Château et des murailles. Début de la seconde grande extension urbaine.
■1720	Victor-Amédée II, duc de Savoie, devient aussi roi de Sardaigne
■1744 - 1748	Occupation française. Les Anglais, alliés du roi Charles-Emmanuel III, découvrent Nice.
■1750	Début des travaux du port Lympia
■1760 - 1770	Naissance du tourisme d'hiver grâce aux Anglais.
■1782	Début des travaux de la place Victor
■1792 - 1814	Première annexion à la France
■1814	Retour du comté de Nice au roi de Sardaigne
■1826	Première visite du roi Charles-Félix
■1848	Le roi Charles-Albert accorde une constitution parlementaire, le Statuto.
■1860	Seconde annexion à la France
■1864	Arrivée du chemin de fer
■1870	Échec du mouvement séparatiste niçois
■1880 - 1914	Explosion du tourisme hivernal de luxe et de la croissance urbaine
■1914 - 1940	Fin du tourisme hivernal de luxe, apparition du tourisme estival
■1942 - 1943	Occupation italienne
■1943 - 1944	Occupation allemande
■1950	Nouvelle explosion urbaine, économique et démographique

HISTOIRE DES VALLEES ROYA BEVERA

Néolithique : Traces d'activités humaines dans la Vallée des Merveilles et dans les vallées Roya-Bévéra.

1800 à 1500 ans avant J.C. : Réalisation des principales gravures rupestres de la Vallée des Merveilles.

V^{ème} siècle avant J.C. : Arrivée probable des Celtes dans la Roya-Bévéra. Breil et La Brigue en tirent leur nom.

Sous Octave Auguste, An 14 avant J.C. : soumission des tribus de la Roya-Bévéra. Les Brigianii (La Brigue), les Brondiontii (Breil) et les Sogiontii (Saorge) figurent sur le Trophée d' Auguste à La Turbie.

Période romaine après J.C : construction d'une voie de passage entre Vintimille et Borgo-San-Dalmazzo. La Roya-Bévéra est rattachée au municpe romain de Vintimille.

200 à 250 : premières tentatives d'évangélisation de la Roya-Bévéra.

Du V^{ème} au VI^{ème} siècle : invasions gothes et lombardes.

890 à 970 : présence sarrasine.

962 : fondation du Comté de Vintimille qui englobe la Roya-Bévéra.

1092 : Saorge offre la Madone del Poggio à l'abbaye de Lérins.

1140 : le Comté de Vintimille remet ses châteaux à la commune de Gênes. Les troupes génoises obligent Breil, Saorge, La Brigue, Sospel et Tende à leur prêter serment.

1157 : Piène (hameau qui dépend à l'heure actuelle de la commune de Breil) et Sospel jurent fidélité à la puissante République de Gênes.

1221 : les hommes de Breil, La Brigue, Saorge et Tende se défiant de Gênes, signent un pacte de défense réciproque et en **1233** ces communes sont pratiquement autonomes.

1257-1258 : Les Comtes de Vintimille vendent leurs droits sur Tende, la Brigue, Breil, Sospel et Saorge à Charles 1er d' Anjou, Comte de Provence.

1262 : Démantèlement du Comté de Vintimille (la basse Roya va à Gênes, la haute, la moyenne Roya et la Bévéra à la Provence).

1290 : Jean de Vintimille-Tende fonde la dynastie des Lascaris.

1318-28 : Guerres fratricides en Roya-Bévéra et Vésubie entre les hommes de Tende et ceux des localités provençales.

1369 : Les Lascaris de Tende se séparent en deux branches : celle de Tende et celle de La Brigue.

1388 : Le Comté de Nice (Breil, Saorge, Sospel) passe sous la domination de la Maison de Savoie.

1406 : La Brigue rend hommage aux Ducs de Savoie.

1465 : grand incendie de Saorge.

1507 : De retour de Savone, Louis XII, roi de France fait étape à Breil.

1536 : Charles Quint et son armée séjourne dans la Roya.

1581 : Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie acquiert le Comté de Tende.

1616 : Ordonnance de Charles Emmanuel, création officielle de Fontan et ouverture du chemin ducal de Nice à Turin via Sospel qui devient Préfecture.

1631 : Terrible épidémie de peste.

1672 : Guerre entre Savoie et Gênes.

1691-92 : Guerre de la ligue d'Augsbourg, la Roya-Bévéra devient française. Démantèlement du château de Tende.

1696 : La Bévéra, la moyenne et la haute Roya retournent à la Savoie.

1780 : Ouverture de la route royale Turin-Nice.

1792 : Les troupes révolutionnaires françaises sont en Roya-Bévéra.

1793-1794 : Le décret de la Convention du 31 Janvier 1793 rattache Breil, La Brigue, Saorge, Sospel et Tende (encore sous domination sarde) au nouveau département français des Alpes-Maritimes mais les combats se succèdent jusqu'à l'arrivée de Bonaparte et du Général Masséna qui défont Saorge et entrent à La Brigue puis à Tende, dégageant ainsi la route du Piémont.

1796 : Démantèlement du château de Saorge.

1814 : la Roya-Bévéra retourne au Royaume de Savoie-Sardaigne.

1860 : Breil, Saorge et Sospel sont rattachés à la France, Tende et la Brigue restent sous la domination de la Maison de Savoie.

1870 : Fontan devient une commune indépendante.

1882 : Ouverture du tunnel du Col de Tende.

1883 : Ouverture de la route de Breil à Vintimille.

1882-1885 : Construction des forts de Tende.

1928 : Ouverture de la ligne de chemin de fer.

Juin 40 : L'Italie déclare la guerre à la France, destruction des ouvrages d'art de la Roya-Bévéra.

Avril 45 : Libération de la Roya-Bévéra.

1947 : Réouverture de la ligne de chemin de fer entre Nice et Breil.

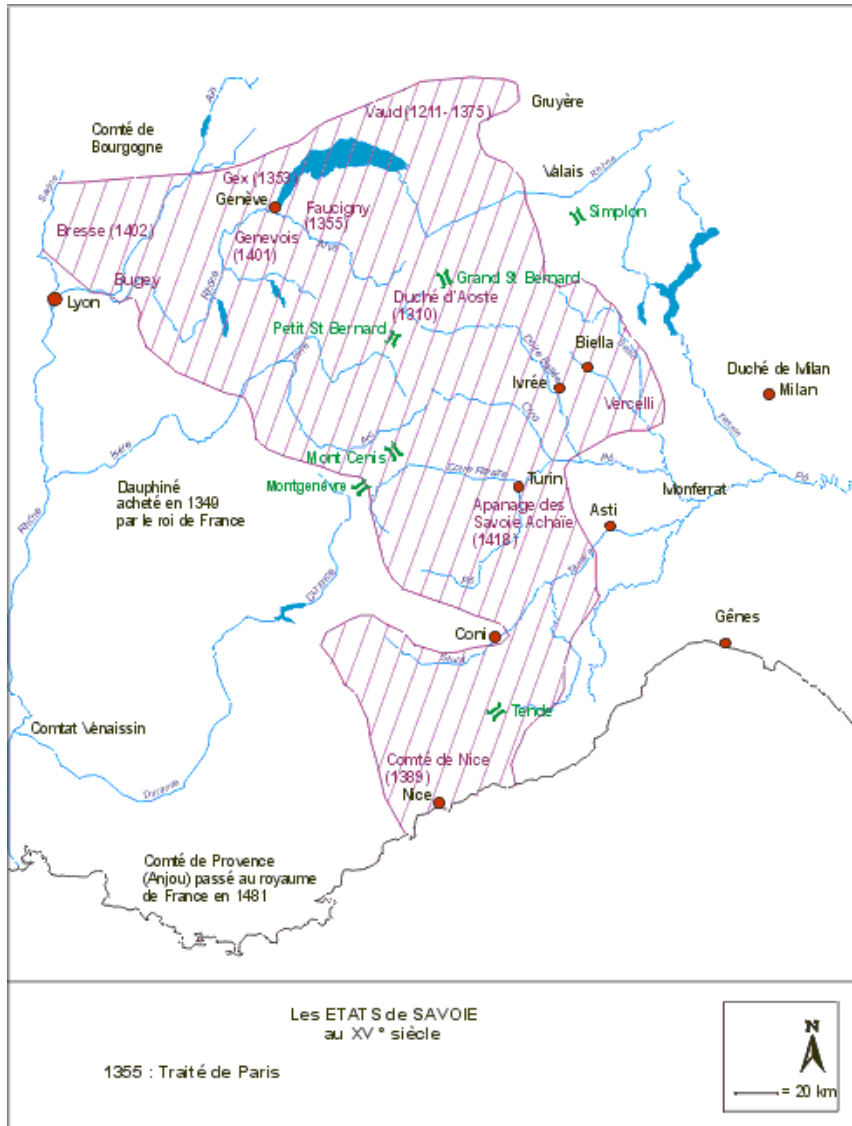
12 octobre 1947 : Après un référendum, la haute Roya (Tende et La Brigue) devient française ainsi que Piène et Libre (deux hameaux qui dépendent désormais de la de Breil).

1979 : Réouverture de la ligne de chemin de fer

HISTOIRE DE LA MAISON DE SAVOIE

Les origines de la Maison de Savoie

Vers 1350, la Savoie s'étend du pays de Vaud (1244) au Piémont, de la Bresse (1266) au Valais. **Amédée VI** poursuit l'unité territoriale avec l'obtention du Faucigny, du Beaufortain et d'une partie de la Bresse et de la baronnie de Gex, par le traité de Paris en 1355. La construction territoriale s'achève par l'achat du Genevois (1401). En 1416, la Savoie entourée des duchés de Milan et de Bourgogne, du Dauphiné français, obtient, avec Amédée VIII le Pacifique le statut de duché de l'Empire. La capitale du Duché de Savoie est Chambéry, acquise en 1295.



L'expansion territoriale

Le règne d'**Amédée VIII**, de 1416 à 1451 marque l'apogée de l'État savoyard. Le domaine des Comtes de Savoie n'a cessé de croître au cours des siècles précédents. En 1418, le Piémont est rattaché à la Savoie, à la suite du décès sans postérité de Louis d'Achaïe.

En 1430, l'État de Savoie comprend, en plus de la Savoie propre (région de Chambéry), le Bugey, la Bresse, le Chablais, le Faucigny, le Genevois, Genève et le Pays de Vaud, la Maurienne et la Tarentaise, les vallées d'Aoste et de Suse, le Piémont, **le Comté de Nice**. La cour d'Amédée VIII est brillante, avec trois cents dignitaires, le château de Chambéry apparaît dans toute sa splendeur. La Maison de Savoie possède le contrôle des cols et passages du Valais à la Méditerranée. Entre monarchies françaises, germaniques, espagnoles ou autrichiennes, les souverains savoyards par leurs alliances deviennent incontournables en Europe.

Amédée VIII est sage et pieux, à tel point qu'il se retire d'abord en ermite au château de Ripaille et qu'il est ensuite élu pape par le Concile de Bâle sous le nom de Félix V, ou plus exactement antipape, dans l'espoir de mettre d'accord les deux autres papes, celui de Rome et celui d'Avignon. Amédée est donc amené à abdiquer en 1440 et à passer prématurément la main à son fils Louis I^{er}. **Louis 1^{er}** laisse se développer les factions rivales, et les grandes puissances manipulent le parti qui a leur faveur.

La sœur de Louis XI, **Yolande de France**, épouse du fils de Louis I^{er}, **Amédée IX**. Elle est officiellement régente à partir de 1472, mais exerce une influence déterminante dès 1465 du fait de l'épilepsie de son mari. C'est une femme énergique qui sert les intérêts du duché avant ceux de la France, et en vient justement à favoriser la ville de Turin aux dépens de Chambéry pour être à l'abri des influences françaises.

Après la sécession de Genève, la Savoie va être prise dans le tourbillon du conflit qui s'est réveillé entre les rois de France et la Maison d'Autriche. L'épouse de **Charles III, Béatrice de Portugal**, belle-sœur de l'empereur d'Allemagne et roi d'Espagne, ne cache pas ses sympathies pour ce dernier. La Savoie qui avait pourtant été l'alliée de François 1^{er} en 1525 lors de la bataille de Pavie est maintenant passée dans le camp ennemi.

Dans la mouvance des guerres d'Italie

C'est la période des guerres d'Italie, le roi de France veut s'assurer préalablement du contrôle de la Savoie et du Piémont. En 1536, les troupes Françaises entrent en Savoie. Les troupes de Charles III n'opposent qu'une faible résistance aux envahisseurs. Seule la citadelle de Nice reste inviolée. Le pays est non seulement occupé, mais aussi démembré. Les Suisses s'emparent du pays de Vaud et s'installent à Thonon. La Savoie, occupée par les Français, est rattachée au Dauphiné.

Il ne reste plus à Charles III que Verceil, quelques places au Piémont de l'est, la vallée d'Aoste et Nice. En 1539, l'Ordonnance de Villers-Cotterêts introduit l'État-civil en Savoie. Il s'en est fallu de peu que la Savoie ne devienne définitivement française, mais, en 1559 le deuxième traité du Cateau-Cambrésis qui met fin aux ambitions italiennes des rois de France restitue au prétendant de la maison de Savoie Emmanuel-Philibert les provinces occupées par la France depuis 1536.

Le duché bascule côté italien

Lorsqu'il reçoit la couronne ducale en 1553, le jeune **Emmanuel-Philibert** n'hérite que de lambeaux de territoires. Non seulement les traités de Cateau-Cambrésis restaurent les États de Savoie y compris la Bresse, le Bugey et le Pays de Gex, mais ils donnent également au duc une épouse qui n'est autre que la presque quadragénaire fille de François I^{er}, Marguerite de France (1523-1574), sœur du roi Henri II, femme de lettres amie de Ronsard.

D'abord servi par la chance, Emmanuel-Philibert met au service de son duché toutes ses qualités d'homme d'état, sagace, autoritaire et débordant d'activités: Des recensements sont organisés, qui permettent de lever un impôt par capitation et ainsi d'assainir les finances.

L'Église jouit toujours d'une position privilégiée : des jésuites sont installés à Chambéry qui a perdu son rôle de capitale en 1562, car l'invasion française a eu pour effet de convaincre Emmanuel-Philibert qu'il est nécessaire pour lui d'installer sa capitale de l'autre côté des Alpes, à Turin.

La Savoie au XVII^{ème} siècle

Le fils d'Emmanuel-Philibert, **Charles-Emmanuel I^{er}** dit le Grand est aussi aventureux que son père était sage. Il veut mettre à profit l'affaiblissement de la France par les guerres de religion et conquiert le marquisat de Saluces, avec la perspective de reconquérir ensuite Genève, le pays de Vaud, le Dauphiné et la Provence. C'est à cette époque que sont lancés des travaux de renforcement des citadelles dans les différentes parties de la Savoie, afin de défendre au mieux les cols et passages des Alpes, loin de Turin.

Les visées aventureuses de Charles-Emmanuel tournent au fiasco complet et la Savoie se retrouve envahie par toutes sortes de troupes étrangères. C'est le connétable de France Lesdiguières qui commande les troupes françaises. Sully et Henri IV s'investissent personnellement et contraignent Charles-Emmanuel à signer le Traité de Lyon en 1601: La France récupère la Bresse et le Bugey si bien que la Savoie apparaît désormais comme une excroissance du Piémont isolée à l'ouest des Alpes.

Moins de trente ans plus tard, en 1629, toujours sous le règne de Charles Emmanuel, une guerre éclate à nouveau, à propos de la principauté de Montferrat située entre Turin et Milan. Charles-Emmanuel se trouve dans le camp espagnol, contre la France de Richelieu ce qui vaut à la Savoie une nouvelle occupation française.

Les épidémies de peste atteignent leur point culminant en 1630.

Réforme et contre-réforme

Comme le reste de l'Europe, la Savoie a été touchée à partir du XVI^e siècle par les grands mouvements religieux que sont la Réforme protestante et la Contre-Réforme catholique. Genève, partie intégrante de la Savoie au début du XVI^e siècle sera acquise à la Réforme et Calvin en fera un état théocratique en 1541. Les catholiques quittent Genève en 1535, et l'évêché du

Genevois s'installe à Annecy. Avec l'invasion du Chablais par les Bernois en 1536, poussera cette province dans le camp de la Réforme.

En Savoie, la Contre-Réforme s'incarne dans François de Sales, un ecclésiastique de bonne noblesse qui sera canonisé par la suite. Non seulement il est l'ouvrier de la reconquête catholique du Chablais, à partir de 1594, mais il parvient également à revivifier une Église en pleine décadence. Il mène ainsi une véritable politique contre-réformiste face à la *Nouvelle Rome genevoise*. Le catholicisme raffermi demeure une composante importante de l'identité savoyarde.

L'accalmie

À partir de 1631, après le traité de Cherasco, sous les règnes de **Victor-Amédée Ier**, **Charles-Emmanuel II** et **Victor-Amédée II**, la Savoie peut jouir de soixante années de vie paisible, même si cette paix se fait à l'ombre de la puissance grandissante de la France. Louis XIV traitera vraiment le duché de Savoie-Piémont en état vassal. Pour autant, la paix retrouvée ne produit pas l'abondance et une partie de la population doit émigrer.

La tourmente des guerres européennes

En 1686, une grande partie de l'Europe se liguait contre la France de Louis XIV au faite de sa puissance. On donne le nom de Ligue d'Augsbourg à cette coalition. C'est le moment que choisit le nouveau souverain de Piémont-Savoie **Victor-Amédée II** pour se libérer de la pesante tutelle française. La conséquence en fut une nouvelle occupation française de la Savoie, entre 1690 et 1696. Le traité de Turin du 19 août 1796 obligea le duc à repasser dans le camp français par le mariage de sa fille avec le duc de Bourgogne.

La Savoie est ensuite malmenée dans les tourbillons de la Guerre de Succession d'Espagne, ce qui lui vaut une nouvelle occupation française, en 1703-1713. Non seulement les troupes françaises vivent sur le pays, mais trois hivers de suite, les troupes de Victor-Emmanuel lancent des contre-attaques à partir des crêtes des Alpes. Cette fois-ci, la France met en place ce qui ressemble bien à une annexion pure et simple. Les Traités d'Utrecht (1713) en décide autrement et restitue la Savoie à la Maison de Savoie. Victor-Amédée II reçoit la couronne de Sicile qu'il échange avec la Sardaigne en 1720, suite au traité de Londres de 1718.

La dernière épreuve sera l'occupation espagnole entre 1742 et 1749. Les traités d'Utrecht avaient fait de l'Espagne une puissance de second rang, mais Louis XIV avait installé les Espagnols en Italie du Nord pour gêner l'Autriche. Lorsque Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne, effectue un revirement d'alliance et passe dans le camp de Marie-Thérèse d'Autriche, la France laisse ses alliés espagnols déclarer la guerre à la Sardaigne qui ne peut éviter l'occupation de la Savoie par les Espagnols qui vont ponctionner copieusement le pays.

C'est à **Charles-Emmanuel III** que l'on doit la modernisation et l'efficacité d'un état qui devient en avance sur son temps dans bien des domaines. Il ne s'agit pas de démocratie, Charles-Emmanuel appartient à la catégorie des despotes éclairés. Il se dote d'une armée de 30000 hommes et peut ainsi se passer du concours de la noblesse féodale. Il accorde de plus en plus de pouvoirs à ses fonctionnaires, aux dépens de ceux des communautés d'habitants, il enlève au Sénat de Chambéry sa Cour des Comptes, et si les professeurs restent issus du clergé, ils deviennent des fonctionnaires d'État.

Le successeur de Charles-Emmanuel III, **Victor-Amédée III**, poursuivra l'œuvre de modernisation du royaume sarde en supprimant avec indemnisation les droits seigneuriaux dans les années 1770-1780. Les Jésuites furent expulsés des États de Savoie en 1773.

Ducs de Savoie et Rois de Sardaigne de 1416 à 1792

1416-1451 : *Amédée VIII le Pacifique (1383-1451)*

1451-1465 : *Louis Ier (1402-1465), fils du précédent*

1465-1472 : *Amédée IX le Bienheureux (1435-1472), fils du précédent*

1472-1482 : *Philibert Ier le Chasseur (1465-1482), fils du précédent*

1482-1490 : *Charles Ier le Guerrier (1468-1490), frère du précédent*

1490-1496 : *Charles II alias Charles-Jean-Amédée (1489-1496), fils du précédent*

1496-1497 : *Philippe II sans Terre (1438-1497), grand-oncle du précédent, fils de Louis Ier*

1497-1504 : *Philibert II le Beau (1480-1504), fils du précédent*

1504-1553 : *Charles III (1486-1553), frère du précédent*

1553-1580 : Emmanuel-Philibert Tête de Fer (1528-1580), fils du précédent

1580-1630 : Charles-Emmanuel Ier le Grand (1562-1630), fils du précédent

1630-1637 : Victor-Amédée Ier (1587-1637), fils du précédent

1637-1638 : *François-Hyacinthe (1627-1638), fils du précédent*

1638-1675 : *Charles-Emmanuel II (1634-1675), frère du précédent*

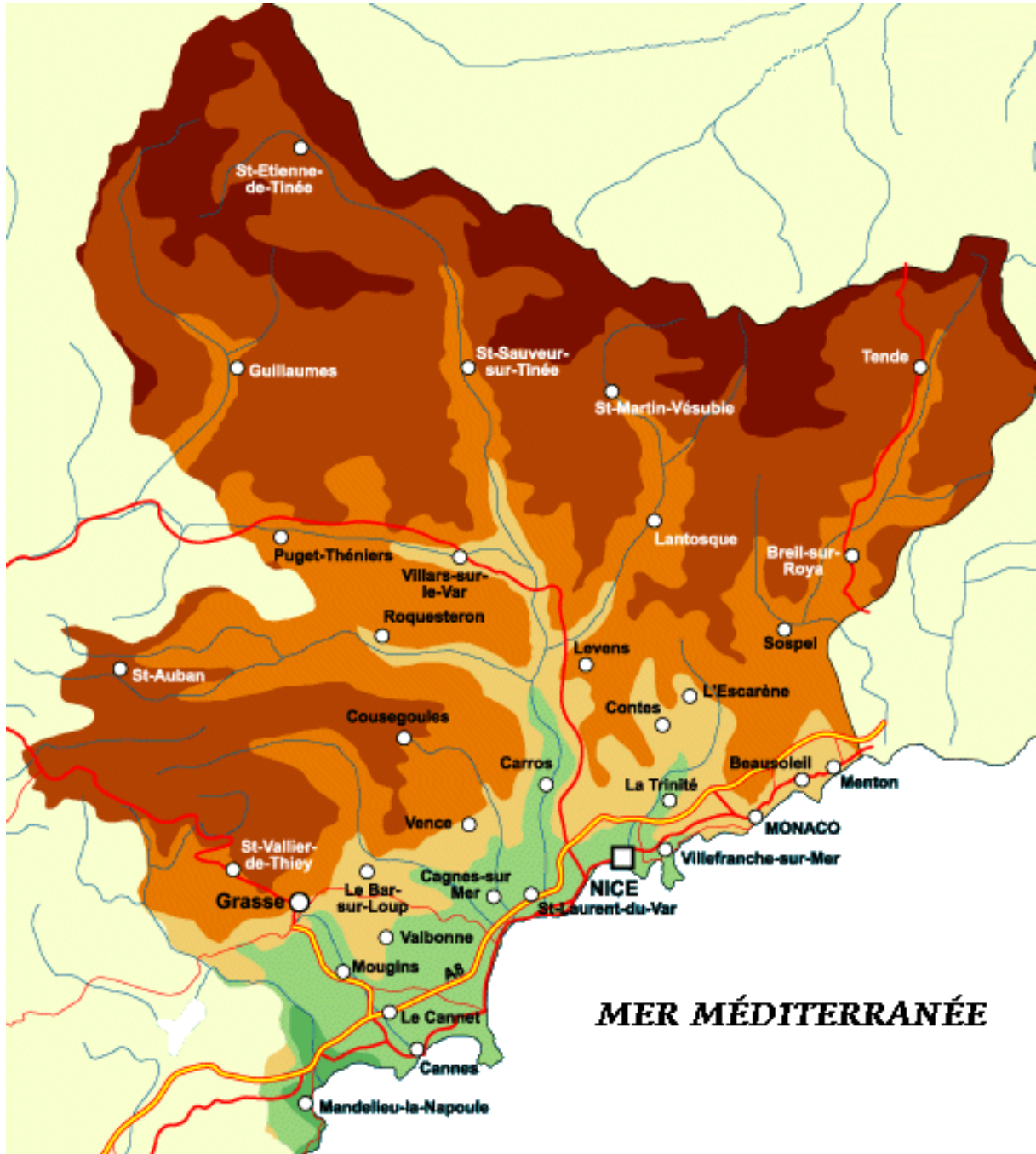
1675-1730 : *Victor-Amédée II (1666-1732), fils du précédent, roi de Sicile (1713-1720), puis roi de Sardaigne (1720-1730)*

1730-1773 : *Charles-Emmanuel III (1701-1773), fils du précédent*

1773-1796 : Victor-Amédée III (1726-1796), fils du précédent

C'est une constante dans la politique de la Maison de Savoie : la volonté d'exister dans la politique européenne et de jouer dans les rapports de force entre Français, Espagnols et Autrichiens. En cela, le contrôle des passages des Alpes est fondamental et la Roya reste la pièce maîtresse – économique et politique – de l'échiquier diplomatique européen.

CARTE des Alpes Maritimes



BIBLIOGRAPHIE

- **Histoire de l'identité niçoise.** *Hervé Barelli et Roger Rocca* (Serre éditeur Nice)
- **Histoire de l'art,** Ernst Combrich, Editions Flammarion
- **Le Patrimoine des communes des Alpes-Maritimes.** (Editions Flohic)
- **Les sources régionales du pays de Nice.** *Paul Raybaut* (Fayard)
- **Frontières du Comté de Nice.** A la recherche des bornes perdues sur l'ancienne limite des royaumes de France et de Piémont-Sardaigne. *Luc Thevenon* (Serre éditeur Nice)
- **Histoire de la Savoie.** PUF, 1949
- **La vie quotidienne en Savoie aux XVIIe et XVIIIe siècle,** Jean et Renée Nicolas, Hachette, 1979
- **Villages et Hameaux Isolés des Alpes Maritimes,** P. de BEAUCHAMP, Edisud
- **Villages Perchés de Provence et de la Riviera,** Éditions Arthaud
- **Villages Perchés du Haut Pays Niçois,** P. BALLANDIER, Éditions du Cabri
- **Châteaux, Villages et Ouvrages Défensifs des Alpes Maritimes,** P. de BEAUCHAMP, Edisud
- **L'Art Religieux dans les Alpes Maritimes,** P. de BEAUCHAMP, Edisud
- **Le Baroque Niçois et Monégasque,** D. FOUSSARD et G. BARBIER, Editions Picard
- **Tende et La Brigue,** G. BELTRUTTI, Éditions du Cabri
- **Le Col de Tende,** Ch. BOTTON et M. BRAUN, Éditions du Cabri
- **Histoire de Breil et des Breillois,** Ch. BOTTON, Éditions du Cabri
- **Sospel : l'Histoire d'une Communauté,** J. Pierre DOMEREGO, Éditions Serre
- **Sospel Insolite,** Pierre Schott, Editions Schott
- **Les Orgues Historiques du Pays Niçois,** R. SAORGIN, R. et X. SANT, Éditions du Cabri
- **Le Mont Bégo,** Henri de LUMLEY, Coll. Guides Archéologiques de la France, Ed 'Imprimerie Nationale
- **Alpes maritimes,** Editions Bonneton
- **La route du sel dans les Alpes Maritimes,** Henri Mouton, Edition L'Ancre Solaire
- **Du Comté de Nice aux Alpes Maritimes,** Université Nice – Sophia Antipolis, Editions Serre
- **La mémoire des paysages,** Nadia Loury-Guigan, Edition Glénat
- **Chronologie de la Provence,** Maurice et Jacqueline GRIFFE
- **Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIIIème siècle,** Michel Vovelle, Edition Points Histoire
- **Pénitents et confréries du Sud-est,** Tome 136, coll Provence historique 1984
- **Peintres et sculpteurs en Provence à l'âge baroque,** Tome 137, coll Provence historique 1984
- **Cartes IGN 1/25000,** collection Alpes sans frontières, pochettes 1a+1b, 2 et 3
- **Les orgues historiques du Pays niçois,** René Saorgin, Raphaël et Xavier SANT, Editions du Cabri
- **La route du Baroque en Roya-Bévéra,** Charles Astro, ADTRB
- **Les chemins du Baroque en Savoie,** Editions le Dauphiné
- **Vie et Œuvre de Ludovic Brea,** Marcelle Baby-Pabion, Edition l'Ancre solaire
- **L'art religieux en Roya-Bévéra et Paillon,** ADTRB
- **L'abbaye de Saint-Pons,** Bonaventure SALVETTI, SERRE éditeur
- **La perle et le croissant,** Dominique FERNANDEZ
- **Le baroque et la mort,** André CHASTEL
- **L'art et le sentiment de la mort au XVIIè siècle,** André CHASTEL
- **L'art religieux après le Concile de Trente,** Emile MALE
- **L'aventure du sel,** Micheline Huvet-Martinet, Ouest-France
- **Les Alpes occidentales, terres de frontière,** Claude Raffenstein, Glénat
- **Une histoire du sel,** Jean-François BERGIER, Office du Livre
- **Espace et sacré en Provence (XVI-XXèmes siècles),** Marie-Hélène Froeschlé-Chopard, CERF
- **Les confréries, l'église et la cité,** cahier n°10, Documents d'ethnologie régionale
- **Comté de Nice baroque – Tome 5,** Christiane Lorgues-Lapouge et René Lorgues, SERRE editeur
- **Hommes, cimes et dieux,** SAMIVEL
- **Histoire de la Provence,** Raoul BUSQUET, Editeur Jeanne Laffitte